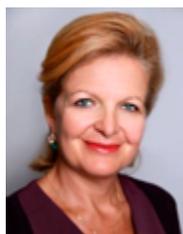


## **Catalogue 2019**

Gestion de la comptabilité  
Gestion des risques et  
règlementations prudentielles  
Surveillance et contrôle

# Editorial



## Good News !

La SAB Academy et Deloitte Learning & Development se sont réunis pour vous proposer dans ce catalogue le meilleur de leurs deux expertises, pour adresser les besoins de tous les collaborateurs de la banque : directions financières, directions comptables et opérationnels de la banque.

**Notre approche articule, pour chaque thème métier, une session dédiée aux fondamentaux comptables et une session dédiée à leur application opérationnelle dans SAB.**

Nos formations s'adressent :

- aux nouveaux utilisateurs ;
- aux utilisateurs de SAB AT n'ayant pas suivi une formation structurée leur permettant d'appréhender de manière exhaustive les différentes fonctions ;
- aux collaborateurs expérimentés dont le besoin en formation est orienté vers l'optimisation de l'utilisation du progiciel et vers l'actualisation des connaissances relatives aux évolutions apportées au fil des versions.

Tous nos consultants formateurs Deloitte et SAB qui animent nos formations sont très motivés pour partager leur expertise et les meilleures pratiques au cours de formations adaptées aux enjeux opérationnels des participants.

Nous aurons plaisir à répondre à toutes vos questions et à construire avec vous des parcours spécifiques pour vos équipes en distanciel et en présentiel, en France comme à l'International.

A très bientôt,

### Véronique Staat

Associée Capital Humain  
Responsable Learning &  
Development

### Eric Hardy

Directeur de la SAB Academy  
Directeur Conseil et Relations  
clients

---

## Inscription

### Prescillia Bouillon

Tél. : + 33 1 40 88 16 27  
pbouillon@deloitte.fr  
frorganismeformation@deloitte.fr

## Questions pédagogiques, développement de nouveaux programmes et autres services

### Agnès Montenvert

Tél. : +33 1 40 88 71 26  
amontenvert@deloitte.fr ou  
frorganismeformation@deloitte.fr

### Françoise Garcia

Tél. : +33 1 43 94 94 01  
francoise-garcia@sab2i.com

---

## Deloitte Learning & Development

Tour Majunga  
6, place de la Pyramide, La Défense 9 - 92800 Puteaux/Paris La Défense

Deloitte Learning & Development est référencé Data Dock  
[https://deloitte\\_learning-and-development.fr](https://deloitte_learning-and-development.fr)

# Vos attentes...

01

---

Un catalogue organisé autour d'un **Starter Pack et d'Advanced Packs thématiques** pour une meilleure lisibilité entre les besoins de formation et les réponses apportées

02

---

**Un catalogue qui adresse un large spectre de populations :** directions financières, directions comptables et opérationnels de la banque

03

---

**Une offre souple et agile qui répond aussi à des besoins « à la carte » :** achat à l'unité des formations souhaitées et développement de programmes spécifiques pour vous

04

---

**Une signalisation spécifique dans notre catalogue pour les formations aux fondamentaux vs les formations plus opérationnelles** liées aux paramétrages dans SAB



# Notre offre

## Starter Pack



Connaissance de l'environnement bancaire, des principes de comptabilité bancaire, et des fondamentaux de SAB AT

## Advanced Packs



### Gestion de la comptabilité

- Comptabilité générale
- Comptabilité générale - Audit
- Référentiels comptables
- Gestion des opérations et instruments
- Contrôle de gestion

### Gestion des risques et réglementations prudentielles

- Reporting
- Réglementations prudentielles – connaissance des normes
- Réglementations prudentielles – Reporting
- Outils reporting
- Réglementations prudentielles - ALM et liquidité

### Surveillance et contrôle

- Dispositifs de prévention
- Application des dispositifs de prévention

## Modules de formation « à la carte »



## Créons ensemble vos formations sur mesure !

Deloitte Learning & Development et la SAB Academy seront ravis de répondre à vos besoins spécifiques. Notre proposition prendra la forme d'un accompagnement par un consultant de SAB sur le ou les projets concernés, et de Deloitte Learning & Development pour l'adaptation de nos programmes de formation à votre contexte.

N'hésitez pas à nous contacter pour exprimer votre besoin.



# Sommaire



## Starter Pack

**Public :** tout collaborateur qui souhaite avoir une vue générale des fondamentaux de SAB AT, prérequis au suivi de toute autre formation sur les modules SAB

### **Maîtrise des fondamentaux** **25**

- Connaissance de l'environnement bancaire 26
- Principes de comptabilité bancaire 27

### **Configuration du socle de base SAB** **28**

**Formations en E-Learning accompagnées de mise en pratique en présentiel**

- Les fondamentaux appliqués dans SAB AT 29
- Fondamentaux du progiciel
- Ergonomie du progiciel
- Architecture du progiciel
- Gestion centralisée des habilitations
- Base des référentiels
- Saisie des tiers
- Gestion des autorisations
- Fondamentaux de la comptabilité
- Exercices pratiques sur le socle de base

# Sommaire



## Advanced Packs

### Gestion de la comptabilité

#### Public : directions comptables et back-office de la banque

<b>Comptabilité générale</b>	<b>31</b>	<b>Gestion des opérations et instruments</b>	<b>45</b>
• Principes de la comptabilité bancaire	32	• Opération sur instruments dérivés, règles comptables et prudentielles	46
• Comptabilité bancaire par catégorie d'opérations	32	• Opération en devise, règles comptables et prudentielles	47
• Gestion de la comptabilité générale et auxiliaire	33	• Gestion des opérations de Trésorerie	47
• Interpréteur et schémas comptables	34	• Activités étrangers	48
<b>Comptabilité générale - Audit</b>	<b>35</b>	• Instruments financiers et principes de valorisation	48
• Audit et comptabilité pour l'audit interne	36	• Gestion des opérations de titres de créances négociables	49
• Piste d'audit et cartographie de la justification des comptes	37	• Gestions des opérations de swaps	50
<b>Référentiels comptables</b>	<b>38</b>	• Gestion des futures rates agreement (FRA)	51
• Connaissance des référentiels comptables et financiers	39	<b>Contrôle de gestion</b>	<b>52</b>
• Approfondissement des connaissances de la comptabilité bancaire (en norme française et IFRS)	40	• Principes fondamentaux du contrôle de gestion dans un environnement bancaire	53
• Etats publiables consolidés : référentiels français et IFRS	41	• Gestion de la comptabilité analytique et mise à disposition des données	54
• Evolution IAS 39 vers IFRS	42	• Rentabilité client	55
• L'application du référentiel IAS/IFS dans les établissements de crédit	43		
• Gestion des normes IFRS	44		



## Advanced Packs

### Gestion des risques et réglementations prudentielles

#### Public : directions financières et comptables

<b>Reporting</b>	<b>57</b>	<b>Outils de reporting</b>	<b>69</b>
• Pratiques du contrôle interne dans les établissements de crédit et les entreprises d'investissement	58	• Générateur de rapport	70
• Les établissements de paiement et établissements de monnaie électronique	59	• Mise en œuvre et piste d'audit des états réglementaires	70
<b>Réglementations prudentielles - Connaissance des normes</b>	<b>60</b>	<b>Réglementations prudentielles - ALM et liquidité</b>	<b>71</b>
• La réglementation prudentielles bancaire Bâle 3 – CRD4	61	• Les fondamentaux de la gestion ALM et liquidité	72
• Les ratios de liquidité Bâle 3, LCR et NSFR : principes, enjeux et approche de mise en œuvre et de gestion	62	• Gestion des risques de crédit (Bâle 3 et AFG)	72
• Le risque de contrepartie sur opérations de marché	63	• Gestion des ALM	73
<b>Réglementations prudentielles - Reporting</b>	<b>64</b>		
• Etats réglementaires – dossier SURFI	65		
• COREP- FINREP	66		
• Gestion des créances douteuses et contentieuses	67		
• Ratio de solvabilité et grands risques : le dossier COREP	68		

# Sommaire



## Advanced Packs

### Surveillance et Contrôle

#### Public : financiers, comptables et compliance

<b>Dispositif de prévention</b>	<b>75</b>	<b>Application des dispositifs de prévention</b>	<b>79</b>
• Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleurs pratiques	76	• Maîtrise du contrôle interne	80
• Sécurité financière (lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme, embargo)	77	• Conformité et lutte anti-blanchiment	81
• Fraude dans le secteur financier (détection/prévention)	77		
• Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances	78		

## Informations complémentaires

<b>Présentation des experts</b>	<b>83</b>
• Les experts Deloitte	84
• Les experts SAB	86
<b>Nos lieux d'accueil et les conditions générales</b>	<b>91</b>
• Le plaisir de vous accueillir en France	92
• Le plaisir de vous accueillir à l'international	93
• Conditions générales de prestations de services	94
<b>Bulletin d'inscription</b>	<b>98</b>



# Starter Pack

## Mars 2019

Nom du pack	Thématiques	Coût du pack	Page	Durée (jours)
<b>Maîtrise des fondamentaux</b>	Connaissance de l'environnement bancaire	4 000 €	26	0,5
	Principes de comptabilité bancaire		27	0,5
<b>Configuration du socle de base SAB - Fondamentaux de SAB AT</b>	Mise en pratique & Configuration en présentiel (prérequis en e-learning)		29	4

## Septembre 2019

Nom du pack	Thématiques	Coût du pack	Page	Durée (jours)
<b>Maîtrise des fondamentaux</b>	Connaissance de l'environnement bancaire	4 000 €	26	0,5
	Principes de comptabilité bancaire		27	0,5
<b>Configuration du socle de base SAB - Fondamentaux de SAB AT</b>	Mise en pratique & Configuration en présentiel (prérequis en e-learning)		29	4

### Mars 2019

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
											✓																				
											✓																				
												✓	✓	✓	✓																

### Septembre 2019

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
																							✓							
																							✓							
																								✓	✓	✓	✓			



# Advanced Packs

Mars - Avril - Mai 2019

Nom du pack	Thématiques	Coût du pack	Page	Durée (jours)
<b>Gestion de la comptabilité</b>				
<b>Comptabilité générale</b>	Principes de la comptabilité bancaire	4 000 €	32	1
	Comptabilité bancaire par catégorie d'opérations		32	1
	Gestion de la comptabilité générale et auxiliaire		33	1
	Interpréteur et schémas comptables		34	2
<b>Comptabilité générale - Audit</b>	Audit et comptabilité pour l'audit interne	2 800 €	36	3
	Piste d'audit et cartographie de la justification des comptes		37	0,5
<b>Référentiels comptables</b>	Connaissance des référentiels comptables et financiers	4 800 €	39	1
	Approfondissement des connaissances de la comptabilité bancaire (en norme française et IFRS)		40	1
	Etats publiables consolidés : référentiels français et IFRS		41	1
	Evolution IAS 39 vers IFRS		42	1
	L'application du référentiel IAS/IFS dans les établissements de crédit		43	1
	Gestion des normes IFRS		44	1
<b>Gestion des opérations et instruments</b>	Opération sur instruments dérivés, règles comptables et prudentielles	6 000 €	46	1
	Opération en devise, règles comptables et prudentielles		47	1
	Gestion des opérations de Trésorerie		47	1
	Activités étrangers		48	1
	Instruments financiers et principes de valorisation		48	1
	Gestions des opérations de titres de créances négociables		49	1
	Gestions des opérations de swaps		50	1
	Gestion des futures rates agreement (FRA)		51	0,5
<b>Contrôle de gestion</b>	Principes fondamentaux du contrôle de gestion dans un environnement bancaire	1 600 €	53	1
	Gestion de la comptabilité analytique et mise à disposition des données		54	1
	Rentabilité client		55	0,5





# Advanced Packs

Octobre - Novembre 2019

Nom du pack	Thématiques	Coût du pack	Page	Durée (jours)
<b>Gestion de la comptabilité</b>				
<b>Comptabilité générale</b>	Principes de la comptabilité bancaire	4 000 €	32	1
	Comptabilité bancaire par catégorie d'opérations		32	1
	Gestion de la comptabilité générale et auxiliaire		33	1
	Interpréteur et schémas comptables		34	2
<b>Comptabilité générale - Audit</b>	Audit et comptabilité pour l'audit interne	2 800 €	36	3
	Piste d'audit et cartographie de la justification des comptes		37	0,5
<b>Référentiels comptables</b>	Connaissance des référentiels comptables et financiers	4 800 €	39	1
	Approfondissement des connaissances de la comptabilité bancaire (en norme française et IFRS)		40	1
	Etats publiables consolidés : référentiels français et IFRS		41	1
	Evolution IAS 39 vers IFRS		42	1
	L'application du référentiel IAS/IFS dans les établissements de crédit		43	1
	Gestion des normes IFRS		44	1
<b>Gestion des opérations et instruments</b>	Opération sur instruments dérivés, règles comptables et prudentielles	6 000 €	46	1
	Opération en devise, règles comptables et prudentielles		47	1
	Gestion des opérations de Trésorerie		47	1
	Activités étrangers		48	1
	Instruments financiers et principes de valorisation		48	1
	Gestions des opérations de titres de créances négociables		49	1
	Gestions des opérations de swaps		50	1
	Gestion des futures rates agreement (FRA)		51	0,5
<b>Contrôle de gestion</b>	Principes fondamentaux du contrôle de gestion dans un environnement bancaire	1 600 €	53	1
	Gestion de la comptabilité analytique et mise à disposition des données		54	1
	Rentabilité client		55	0,5





# Advanced Packs

Mars - Avril 2019

Nom du pack	Thématiques	Coût du pack	Page	Durée (jours)
<b>Gestion des risques et réglementations prudentielles</b>				
<b>Reporting</b>	Pratiques du contrôle interne dans les établissements de crédit et les entreprises d'investissement	2 400 €	58	2
	Les établissements de paiement et établissements de monnaie électronique		59	1
<b>Réglementations prudentielles - Connaissances des normes</b>	La réglementation prudentielles bancaire Bâle 3 – CRD4	2 400 €	61	1
	Les ratios de liquidité Bâle 3, LCR et NSFR : principes, enjeux et approche de mise en œuvre et de gestion		62	1
	Le risque de contrepartie sur opérations de marché		63	1
<b>Réglementations prudentielles - Reporting</b>	Etats réglementaires – dossier SURFI	4 000 €	65	1
	COREP- FINREP		66	1
	Gestion des créances douteuses et contentieuses		67	1
	Ratio de solvabilité et grands risques : le dossier COREP		68	2
<b>Outils de reporting</b>	Générateur de rapport	1 600 €	70	1,5
	Mise en œuvre et pistes d'audit des états réglementaires		70	0,5
<b>Réglementations prudentielles - ALM et liquidité</b>	Les fondamentaux de la gestion ALM et liquidité	3 200 €	72	1
	Gestion des risques de crédit (Bâle 3 et AFG)		72	2
	Gestion des ALM		73	1





# Advanced Packs

Octobre 2019

Nom du pack	Thématiques	Coût du pack	Page	Durée (jours)
<b>Gestion des risques et réglementations prudentielles</b>				
<b>Reporting</b>	Pratiques du contrôle interne dans les établissements de crédit et les entreprises d'investissement	2 400 €	58	2
	Les établissements de paiement et établissements de monnaie électronique		59	1
<b>Réglementations prudentielles - Connaissances des normes</b>	La réglementation prudentielles bancaire Bâle 3 – CRD4	2 400 €	61	1
	Les ratios de liquidité Bâle 3, LCR et NSFR : principes, enjeux et approche de mise en œuvre et de gestion		62	1
	Le risque de contrepartie sur opérations de marché		63	1
<b>Réglementations prudentielles - Reporting</b>	Etats réglementaires – dossier SURFI	4 000 €	65	1
	COREP- FINREP		66	1
	Gestion des créances douteuses et contentieuses		67	1
	Ratio de solvabilité et grands risques : le dossier COREP		68	2
<b>Outils de reporting</b>	Générateur de rapport	1 600 €	70	1,5
	Mise en œuvre et pistes d'audit des états réglementaires		70	0,5
<b>Réglementations prudentielles - ALM &amp; liquidité</b>	Les fondamentaux de la gestion ALM et liquidité	3 200 €	72	1
	Gestion des risques de crédit (Bâle 3 et AFG)		72	2
	Gestion des ALM		73	1





# Advanced Packs

Avril 2019

Nom du pack	Thématiques	Coût du pack	Page	Durée (jours)
<b>Surveillance et contrôle</b>				
<b>Dispositif de prévention</b>	Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleurs pratiques	3 200 €	76	1
	Sécurité financière (lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme, embargo)		77	1
	Fraude dans le secteur financier (détection/prévention)		77	1
	Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances		78	1
<b>Application des dispositifs de prévention</b>	Maîtrise du contrôle interne	1 200 €	80	0,5
	Conformité et lutte anti-blanchiment		81	1

Octobre 2019

Nom du pack	Thématiques	Coût du pack	Page	Durée (jours)
<b>Surveillance et contrôle</b>				
<b>Dispositif de prévention</b>	Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleurs pratiques	3 200 €	76	1
	Sécurité financière (lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme, embargo)		77	1
	Fraude dans le secteur financier (détection/prévention)		77	1
	Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances		78	1
<b>Application des dispositifs de prévention</b>	Maîtrise du contrôle interne	1 200 €	80	0,5
	Conformité et lutte anti-blanchiment		81	1

Mars 2019										Avril 2019																				
23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
		✓																												
			✓																											
				✓																										
					✓																									
									✓																					
										✓																				

Octobre 2019																														
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
						✓																								
							✓																							
								✓																						
									✓																					
													✓																	
														✓																

# Starter Pack

« Je maîtrise les  
fondamentaux »

# Maîtrise des fondamentaux



# Connaissance de l'environnement bancaire



Comprendre l'activité bancaire et l'organisation de la profession.  
Prendre connaissance de la réglementation comptable et prudentielle.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Culture économique, financière et connaissance de la comptabilité générale.

## Programme

### Le rôle des banques dans l'économie

- La fonction d'intermédiation financière.
- La fonction paiement.
- L'intermédiation bancaire.
- L'intermédiation de marché.
- La politique monétaire.

### Les différentes catégories d'opérations

- Les opérations de banque.
- Les prestations d'investissement.
- Les opérations connexes.

### Les différentes catégories d'établissements

- Les établissements de crédit.
- Les entreprises d'investissement.
- Les sociétés de financement.
- Les établissements de paiement.
- Les établissements de monnaie électronique.

### La réglementation comptable bancaire

- Les spécificités de la comptabilité bancaire.
- Le plan comptable bancaire.
- Les états financiers publiables.
- Le reporting SURFI.

### La réglementation prudentielle applicable aux banques

- Les risques bancaires.
- Les ratios prudentiels.
- Le contrôle interne.

### La gestion bancaire

- L'analyse financière d'un établissement de crédit.
- Le pilotage des risques.

 0,5 jour

 16

• 11 au 15/03  
• 23 au 27/09

€

Tarif :  
4 000 € le  
pack d'une  
semaine  
repas inclus

# Principes de la comptabilité bancaire



**Prendre connaissance des particularités de la comptabilité bancaire. Comprendre la logique du référentiel comptable bancaire.**

## Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de la comptabilité générale.

## Programme

### Environnement juridique et sources comptables bancaires

- Les établissements concernés.
- Les Autorités de la réglementation et de contrôle.
- Les sources comptables bancaires.

### Structure du plan de compte bancaire

- Etude des classes comptables : opérations de trésorerie, opérations avec la clientèle, opérations sur titres, valeurs immobilisées, capitaux propres, hors bilan, comptes de résultat.

### Etats financiers

- Etats périodiques (états SURFI).
- Etats publiables.
- Normes d'organisation comptables, les pistes d'audit.

 0,5 jour



• 11 au 15/03  
• 23 au 27/09



Tarif :  
4 000 € le  
pack d'une  
semaine  
repas inclus

# Configuration du socle de base SAB



# Les fondamentaux appliqués dans SAB AT



La session Socle de connaissances générales SAB AT porte sur les fondamentaux du progiciel SAB AT : aspects fonctionnels et techniques. A l'issue de cette session, l'apprenant est capable d'appréhender le progiciel SAB dans sa globalité.

## Public

Toute personne amenée à travailler sur le progiciel SAB.

## Application SAB

Transverse.

## Pré-requis

Connaissance minimale des métiers de la banque.

## Programme

### Jour 1

- Présentation de SAB ACADEMY et du déroulement de la session – Présentiel.
- Parcours fondamentaux du progiciel SAB – E-Learning.
- Ergonomie du progiciel SAB – E-Learning.
- Présentation de l'architecture technique de la solution SAB AT – E-Learning.

### Jour 2

- Base & Référentiels – E-Learning.
- Gestion centralisée des habilitations – E-Learning.
- Exercices pratiques encadrés – Présentiel.

### Jour 3

- Saisie des tiers – E-Learning.
- Gestion des autorisations – E-Learning.
- Exercices pratiques encadrés – Présentiel.

### Jour 4

- Comptabilité – E-Learning.
- Exercices pratiques encadrés – Présentiel.
- Synthèse globale – Présentiel.
- Quiz de certification – E-Learning.

 4 jours

 16

• 11 au 15/03  
• 23 au 27/09

€

Tarif :  
4 000 € le  
pack d'une  
semaine  
repas inclus

# Advanced Pack

« Je maîtrise la comptabilité générale et ses applications dans SAB »



# Comptabilité générale



## Le pack inclut :

- Principes de la comptabilité
- Comptabilité bancaire par catégories d'opérations
- Gestion de la comptabilité générale et auxiliaire
- Interpréteur et schémas comptables



## Durée de 5 jours :

- Du 18 au 22 mars 2019
- Du 30 septembre au 4 octobre 2019



## Coût du pack :

4 000 € repas inclus

# Principes de la comptabilité bancaire



Prendre connaissance des particularités de la comptabilité bancaire. Comprendre la logique du référentiel comptable bancaire.

## Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de la comptabilité générale.

## Programme

### Environnement juridique et sources comptables bancaires

- Les établissements concernés.
- Les Autorités de la réglementation et de contrôle.
- Les sources comptables bancaires.

### Structure du plan de compte bancaire

- Etude des classes comptables : opérations de trésorerie, opérations avec la clientèle, opérations sur titres, valeurs immobilisées, capitaux propres, hors bilan, comptes de résultat.

### Etats financiers

- Etats périodiques (états SURFI).
- Etats publiables.
- Normes d'organisation comptables, les pistes d'audit.

 1 jour

 • 18/03  
• 30/09

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Comptabilité bancaire par catégories d'opérations



Maîtriser la comptabilisation des opérations bancaires (hors instruments financiers à terme et devises).

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaître la réglementation comptable bancaire ou avoir assisté au séminaire « Principes de la comptabilité bancaires ».

## Programme

- Opérations de trésorerie et opérations de financements/refinancements.
- Dépôts de la clientèle.
- Crédits à la clientèle.
- Engagements de financement et de garantie.
- Créances douteuses et dépréciations.
- Moyens de paiement.
- Opérations sur titres.
- Immobilisations.
- Provisions.

 1 jour

 • 19/03  
• 01/10

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Gestion de la comptabilité générale et auxiliaire



Prendre connaissance des particularités de la comptabilité bancaire. Comprendre la logique du référentiel comptable bancaire.

## Public

Responsables comptables et informatiques, équipe projet.

## Application SAB

SAB-CP0, SAB-CPX.

## Pré-requis

Connaissance des modules de base transversaux du progiciel.

## Programme

### Concepts

- Gestion des comptes.
- Production des mouvements.
- Suivi de la comptabilité.
- Restitution aux organismes de tutelle et à usage interne.
- Piste d'audit.
- Gestion de la comptabilité analytique : production de mouvements analytiques (sous licence).

### Mise en œuvre

#### Gestion des comptes

- Plan(s) de comptes.
- Rubriques comptables.
- Codes produits, types de comptes.
- Comptes généraux.

#### Production des mouvements

- Les restitutions d'informations.
- Interrogations diverses :
  - consultation de la piste d'audit,
  - éditions (balance, grand-livre, journaux...),
  - extractions des mouvements et des soldes (fichiers).
- Les travaux comptables :
  - mise à jour : annulations ou modifications de pièces, d'écritures,
  - clôture de fin d'exercice,
  - journées complémentaires.

#### Relations avec les autres applicatifs

- Mise à jour : annulations ou modifications de pièces, d'écritures.
- Clôture de fin d'exercice.
- Journées complémentaires.

#### Travaux pratiques

- Créations de comptes.
- Saisies d'écritures.
- Modifications de mouvements.
- Journées complémentaires.
- Editions diverses...

 1 jour

 • 20/03  
• 02/10

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Interpréteur et schémas comptables



Cette formation traite de la gestion des fichiers CRE, de l'interprétation des CRE, du système de schémas comptables et fonctions spécifiques associées, telles que l'ouverture automatique de comptes.

## Public

Interlocuteurs comptables, Responsables des paramétrages des schémas.

## Application SAB

SAB-CP1.

## Pré-requis

Connaissance des modules de base transversaux du progiciel et du module de gestion de la comptabilité générale et auxiliaire.

## Programme

### Concepts

#### Principes Généraux

- Présentation générale de l'architecture.
- Définitions des CRE : mono et multi-cre.
- Définition des schémas comptables.
- Définition de l'interpréteur comptable.

### Mise en œuvre

#### Fonctions de paramétrage et de mise à jour

- Gestion des données composées, comptes et libellés.
- Gestion des ouvertures automatiques de comptes.
- Gestion des structures analytiques.
- Gestion des schémas comptables :
  - définition du schéma,
  - création des lignes de mouvements,
  - duplication d'une ligne ou d'un schéma.
- Recyclage des CRE en anomalie.

#### Fonctions diverses

- Consultation des schémas.
- Transfert de schémas.
- Intégration de schémas.

#### Fonctions d'éditons

- Editions des données composées, comptes, libellés...
- Editions des schémas comptables.
- Editions de l'historique des schémas comptables.
- Editions des données comptables (CRE).

### Travaux pratiques

#### Paramétrage d'opérations diverses

- En mono-CRE.
- En multi-CRE.
- Création de schémas comptables.
- Consultation des CRE.
- Recyclage des CRE.



2 jours



16

- 21 et 22/03
- 03 et 04/10



Tarif :  
1 400 € repas  
inclus

# Comptabilité générale - Audit



## **Le pack inclut :**

---

- Audit et comptabilité pour l'audit interne
- Piste d'audit et cartographie de la justification des comptes



## **Durée de 3,5 jours :**

---

- Du 25 au 28 mars 2019
- Du 7 au 10 octobre 2019



## **Coût du pack :**

---

2 800 € repas  
inclus

# Audit et comptabilité pour l'audit interne



## Acquérir les compétences homogènes et pertinentes autour des fondamentaux de la comptabilité et des techniques d'audit.

### Public

Financiers, contrôleurs de gestion, chefs d'entreprise.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion des risques.

### Pré-requis

Connaissance des mécanismes comptables de base.

### Programme

#### Jour 1

##### Audit interne

- Définition de l'audit interne.
- Les 4 types d'audit interne.
- Principes structurants de l'audit interne.
- Lien entre audit interne et gestion des risques.
- Typologie des tests de l'audit interne.
- Rappel sur le contrôle interne.

##### Introduction à la comptabilité

- Définition d'un référentiel comptable.
- Différence entre bilan et compte de résultat.
- Différence entre actif et passif.
- Comment fonctionnent les comptes débiteurs / créditeurs.
- Principes comptables applicables et plan comptable général.
- Fait générateur de la comptabilisation charges / produits.

##### Introduction à l'audit

- Appréhender la sélection des éléments probants.
- Prendre connaissance du contenu de la « boîte à outils » de l'auditeur.
- Maîtriser les règles de documentation des tests réalisés.

#### Jour 2

##### Comptabilité des immobilisations

- Maîtriser les définitions.
- Acquérir des réflexes.
- Maîtrise des écritures comptables.
- Notion de fait générateur.

##### Audit des immobilisations

- Maîtriser les tests à réaliser sur cette section.
- Apprendre à documenter et à justifier correctement les travaux.
- Savoir évaluer le résultat des tests effectués et conclure.

##### Comptabilité des comptes clients

- Définition et comptabilisation.
- Acquérir la notion de fait générateur et les réflexes qui en découlent.
- Maîtriser les écritures de clôture.
- Calculer un délai de règlement.

##### Audit des comptes clients

- Maîtriser les tests à réaliser sur cette section.
- Apprendre à documenter et à justifier correctement les travaux.
- Savoir évaluer le résultat des tests effectués et conclure.

##### Comptabilité des banques et disponibilités

- Connaître les différentes natures de disponibilités.
- Comprendre le fonctionnement d'un rapprochement bancaire.
- Appréhender les 3 méthodes de rapprochement bancaire.

##### Audit des disponibilités

- Comprendre la démarche d'audit appliquée aux rapprochements bancaires.

#### Jour 3

##### Comptabilité des comptes fournisseurs

- Présenter les principales spécificités du compte fournisseur.
- Comprendre la différence entre une charge et une dette.
- Maîtriser les principes des écritures liées à la comptabilité fournisseurs.

##### Audit des comptes fournisseurs

- Comprendre la démarche d'audit appliquée aux comptes fournisseurs et les principaux tests pouvant être réalisés.
- Apprendre à documenter et à justifier correctement les travaux.
- Savoir évaluer le résultat des tests effectués et conclure.

##### Comptabilité des provisions

- Maîtriser les conditions de constitution de ces provisions.
- Connaître les méthodes d'évaluation.

##### Audit des provisions

- Sensibiliser les participants aux risques d'audit relatifs aux provisions.
- Maîtriser les techniques d'audit des provisions.
- Apprendre à documenter et à justifier correctement les travaux.
- Savoir évaluer le résultat des tests effectués et conclure.

 3 jours

 16

• 25 au 27/03  
• 07 au 09/10

€

Tarif :  
2 800 € repas  
inclus

# Piste d'audit et cartographie de la justification des comptes



Cette formation présente les modalités de consultation de la piste d'audit comptable ainsi que la structuration du plan de compte et la justification des encours comptables.

## Public

Responsables et collaborateurs comptables.

## Application SAB

SAB-CPO, SAB-CPX.

## Pré-requis

Connaissance générale du progiciel et de son organisation.

## Programme

### Concepts

#### Cartographie et justification

- Gestion du plan de compte.
- Gestion des rubriques comptables.
- Gestions des comptes :
  - compte clients,
  - comptes de Comptabilité Générale : création manuel et via les schémas comptables.
- Constitution des balances :
  - balance générale,
  - balance spécifique.

#### Contrôles et piste d'audit

- Rappel de la cinématique de production de mouvements comptables dans SAB.
- Journée type d'un comptable :
  - contrôle de la balance générale,
  - suivi des anomalies comptables,
  - suivi des ouvertures de comptes en automatique,
  - suivi des états de contrôles,
  - présentation du rapprochement Compta / Gestion.
- Présentation détaillée des options d'interrogation :
  - interrogation des soldes et mouvements (piste d'audit ascendante).
  - interrogation par opération (piste d'audit descendante).
  - interrogation des Compte Rendu d'Evénements (CRE).



0,5 jour



• 28/03

• 10/10



Tarif :  
550 € repas  
inclus

# Référentiels comptables



## Le pack inclut :

- Connaissance des référentiels comptables et financiers
- Approfondissement des connaissances de la comptabilité bancaire
- Etats publiables consolidés : référentiels français et IFRS 9
- Evolution IAS 39 vers IFRS
- L'application du référentiel IAS/IFRS dans les établissements de crédit
- Gestion des normes IFRS



## Durée de 6 jours :

- Du 29 mars au 5 avril 2019
- Du 11 au 18 octobre 2019



## Coût du pack :

4 800 € repas inclus

# Connaissance des référentiels comptables et financiers



## Connaître les grands principes du référentiel international IAS/IFRS applicable aux banques.

### Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

### Pré-requis

Connaissances de base en comptabilité bancaire.

### Programme

- Introduction.
- Principes fondamentaux du référentiel IAS/IFRS.
- Le cadre conceptuel.
- Analyse des principales normes IAS/IFRS.
- Le traitement des instruments financiers en IFRS.
- Les états financiers d'une banque.
- Conclusion de la journée et mise en mouvement.

 1 jour

 • 29/03  
• 11/10

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Approfondissement des connaissances de la comptabilité bancaire (en normes françaises et IFRS)



Connaître les grands principes de la comptabilisation des principales opérations bancaires.  
Connaître les principales différences de traitement comptable selon le référentiel appliqué : français ou international (IAS/IFRS).

## Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaires.

## Pré-requis

Connaissance de base en comptabilité bancaire.

## Programme

### Introduction

#### Comptabilisation des principales opérations bancaires

- La comptabilisation du hors-bilan dans les banques.
- Les opérations de trésorerie, de financement et de refinancement.
- La comptabilisation des opérations de prêts et emprunts entre banques.
- La comptabilisation des opérations de pension.
- La comptabilisation des opérations de dépôts de la clientèle.
- La comptabilisation des opérations de crédits à la clientèle.
- L'identification et la comptabilisation des créances douteuses.
- La comptabilisation des dépréciations de créances.
- La comptabilisation de l'utilisation des moyens de paiement par la clientèle.
- La comptabilisation des opérations sur titres pour compte propre.
- La comptabilisation des opérations sur titres pour compte de la clientèle.
- La comptabilisation des opérations sur instruments dérivés.

#### Comptabilisation des autres opérations réalisées par la banque

- La comptabilisation des capitaux propres de la banque.
- La comptabilisation des immobilisations de la banque.
- La comptabilisation des provisions.

#### Conclusion de la journée et mise en mouvement

 1 jour

 16

• 01/04  
• 14/10

€

Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Etats publiables consolidés : référentiels français et IFRS



Maîtriser la structure des états consolidés annuels tant en normes françaises qu'en normes IFRS ainsi que les obligations d'information qui leurs sont applicables.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire et des règles générales de consolidation.

## Programme

### Cadre réglementaire

- Notion de contrôle.
- Différents types de consolidation.
- Textes réglementaires.
- Référentiel IFRS.

### Etats publiables en référentiel français

- Bilan, Hors bilan.
- Compte de résultat.
- Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.
- Tableau de variation des capitaux propres consolidés.
- Tableau des flux de trésorerie.
- Annexe.

### Etats publiables en référentiel IFRS

- Bilan consolidé.
- Compte de résultat consolidé.
- Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.
- Tableau de variation des capitaux propres.
- Tableau des flux de trésorerie nette.

### Obligations d'information

- Publication des comptes annuels consolidés.

 1 jour

 • 02/04  
• 15/10

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Evolution IAS 39 vers IFRS 9



**S'approprier les caractéristiques de la nouvelle norme IFRS 9.  
Etre capable d'évaluer les impacts de l'évolution IAS 39 vers IFRS 9 et de se préparer au changement.**

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, back-office et gestion d'actifs.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de la comptabilité générale et des bases du référentiel IAS/IFRS.

## Programme

### Analyse de la réforme

- Justification de la réforme.
- Les principales caractéristiques d'IFRS 9.
- Le calendrier de mise en application.

### IFRS 9 – Phase 1 : le classement des instruments financiers

- Une nouvelle approche de classement.
- La classification et la mesure des passifs financiers.

### IFRS 9 – Phase 2 : la dépréciation des actifs financiers

- La méthode des pertes encourues.
- La méthode des pertes attendues.

### IFRS 9 – Phase 3 : la comptabilité de couverture

- Les limites actuelles de la comptabilité de couverture.
- Les principales modifications proposées dans le projet d'IFRS 9.
- La macro-couverture.

 1 jour

 16

• 03/04  
• 16/10

€

Tarif :  
950 € repas  
inclus

# L'application du référentiel IAS/IFRS dans les établissements de crédit



**Etre capable d'appliquer le référentiel IAS/IFRS dans l'environnement bancaire et comprendre l'impact sur la présentation des états financiers d'un établissement de crédit.**

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, back-office et gestion d'actifs.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Principes de base du référentiel IAS /IFRS.

## Programme

### Les normes applicables aux instruments financiers

- IAS 32 – Instruments financiers - Présentation.
- IAS 39 – Instruments financiers – Comptabilisation et Evaluation.
- IFRS 7 – Instruments financiers – Informations à fournir.
- IFRS 9 – Evolution de l'IAS 39.

### Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

- Le classement des instruments financiers selon IAS 39.
- La comptabilisation initiale des instruments financiers.
- La comptabilisation ultérieure la catégorie définie par IAS 39.
- Les opérations de couverture.
- La décomptabilisation des instruments financiers.

### Les impacts de l'application du référentiel IAS/IFRS

- La présentation des états financiers.
- Les informations à fournir en annexe.
- Les filtres prudentiels.

 1 jour

 • 04/04  
• 17/10

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Gestion des normes IFRS



Cette formation permet de traiter la mise en conformité de la comptabilité avec les normes IAS/IFRS, notamment par : la collecte des données depuis les systèmes métiers qui gèrent les opérations de la banque ou de l'établissement de crédit ; le calcul des indicateurs des normes IAS/IFRS, comme le taux d'intérêt effectif, le coût amorti, etc. ; la gestion d'une base de données avec historisation et piste d'audit ; la création de comptes rendus d'évènements à destination de la comptabilité ; la restitution des informations vers les différents destinataires : éditions, consultations, rapprochements...

## Public

Responsables comptables et informatiques, équipe projet.

## Application SAB

SAB-IAS.

## Pré-requis

Connaissance des modules de base transversaux du progiciel, du module de gestion de la comptabilité générale et auxiliaire, de l'interpréteur et des schémas comptables.

## Programme

### Concept

#### Principes généraux

- Objectif et impact des normes IAS/IFRS.
- Principes de la norme IAS 39.
- Classification des instruments financiers.
- Méthode de valorisation des portefeuilles.

### Mise en œuvre

#### Fonctions de paramétrage

- Paramétrage du périmètre IAS.
- Paramétrage des modalités de gestion IAS.
- Paramétrage de l'épuration des fichiers IAS.

#### Fonctions de gestion

- Génération des échéanciers IAS.
- Extraction des opérations.
- Calculs.
- Annulation ou suspension.
- Comptabilisation.
- Reprise crédits.
- Extraction IAS vers DWH.

#### Fonctions de suivi

- Consultation des opérations.
- Edition de contrôle d'extraction crédits.
- Edition des évènements IAS.
- Edition des encours IAS.

#### Modalité de restitution

- Editique.
- Comptable via CRE IAS.
- Extra comptable ?

#### Modalité de comptabilisation

- Comptabilisation full IAS.
- Comptabilisation par différentiel.

#### Alimentation des systèmes de synthèse

- Base financière.
- Datawarehouse.

#### Modalité de reprise de données

- Initialisation de SAB IAS.
- Programme de reprise des crédits.

#### Travaux pratiques

- Gestion d'une opération en coût amorti.
- Gestion d'une opération en juste valeur.

 1 jour

 16

• 05/04  
• 18/10

€

Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Gestion des opérations & instruments



## Le pack inclut :

- Opérations sur instruments dérivés, règles comptables et prudentielles
- Opérations en devises, règles comptables et prudentielles
- Gestion des Opérations de Trésorerie
- Activités Etrangers
- Instruments financiers et principes de valorisation
- Gestion des opérations de titres de créances négociables
- Gestion des opérations de swaps
- Gestion des future rates agreements (FRA)



## Durée de 7,5 jours :

- Du 8 au 17 avril 2019
- Du 18 au 27 novembre 2019



## Coût du pack :

6 000 € repas inclus

# Opérations sur instruments dérivés, règles comptables et prudentielles



Connaître les règles comptables et prudentielles (hors risques de marché) applicables aux opérations sur instruments dérivés.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaître les principes de la comptabilité bancaire.

## Programme

### Présentation des instruments dérivés

- Instruments.
- Marchés.
- Stratégies.

### Comptabilisation des instruments dérivés selon le référentiel français

- Les textes.
- Les principes généraux de comptabilisation.
- Les comptes du PCEC.
- La comptabilisation des différents contrats en fonction des intentions et stratégies.

### Comptabilisation des instruments dérivés selon le référentiel IFRS

- Les textes.
- Définitions d'un dérivé en référentiel IFRS.
- Les règles d'évaluation et de comptabilisation.
- Les relations de couverture.

### Obligations d'information

- Les états publiables et réglementaires selon le référentiel français.
- Les états publiables et réglementaires selon le référentiel IFRS.

### Prise en compte des instruments dérivés dans le ratio de solvabilité

 1 jour

 • 08/04  
• 18/11

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Opérations en devises, règles comptables et prudentielles



Connaître la comptabilisation des opérations en devises, les obligations d'information et les obligations prudentielles les concernant.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaître les principes de la comptabilité bancaire.

## Programme

### Description des opérations en devises

- Opérations de change au comptant et à terme.
- Swaps cambistes, swaps financiers.
- Produits dérivés de change.

### Comptabilisation des opérations en devises

- Obligations réglementaires.
- Règles d'enregistrement comptable.
- Règles de conversion.

### Obligations d'information

- Documents publiables.
- Etats réglementaires.

### Règles prudentielles

- Exigence de fonds propres au titre du risque de change.
- Le tableau MKR-FX du Corep.

1 jour

09/04  
16 19/11

€ Tarif : 950 € repas inclus

# Gestion des opérations de trésorerie



Cette formation traite des opérations de prêt emprunts avec ou sans préavis, à taux fixe, révisable, variable ou capitalisé, jour le jour ou à terme, ainsi que le renouvellement simple, avec capitalisation, avec changement de montant.

## Public

Utilisateurs back office trésorerie, équipe projet...

## Application SAB

SAB-TRO.

## Pré-requis

Connaissance des modules de base transversaux du progiciel et de SWIFT.

## Programme

### Présentation générale

- Rappel de l'environnement dans lequel s'inscrit l'application.
- Opérations couvertes par l'application.
- Liste des fonctionnalités principales.
- Amortissement.
- Liste des événements comptables, des éléments déclencheurs, impacts comptables principaux, impacts messagerie clientèle.
- Impact sur les systèmes transversaux.
- Événements comptables.
- Organisation des cycles de traitements.
- Restitutions clientèle.
- Restitutions internes (Les éditions et consultations).

### Mise en œuvre

- Présentation des paramétrages structurants.
- Exemple de gestion d'un dossier.
- Restitutions papier, écran.

1 jour

10/04  
16 20/11

€ Tarif : 950 € repas inclus

# Activités étrangers



Cette formation traite des opérations telles que les opérations de change, comptant ou à terme, les swaps et options de change, les transferts, les achats et ventes de devises...

## Public

Utilisateurs back office trésorerie, équipe projet...

## Application SAB

SAB-INT, SAB-VSOT, SAB-SCHA.

## Pré-requis

Connaissance des modules de base transversaux du progiciel et de SWIFT.

## Programme

### Présentation générale

- Présentation des opérations gérées : comptant, terme, swaps et options.
- Modalité de règlements gérés : débit et/ou crédit en compte, lettres-chèques, Swift, EUP...
- Impacts sur les modules transversaux.

### Mise en œuvre

- Présentation des paramétrages structurants.
- Gestion des natures d'opérations.
- Gestions des opérations.
- Intégration des flux.
- Gestions des mouvements en attente et des visas.
- Divers :
  - gestions des avis,
  - gestion de la double validation,
  - banques de couverture, banques externes.
- Exemple de gestion de dossiers de la saisie à la finalisation.

 1 jour

 16 • 11/04  
• 21/11

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Instruments financiers et principes de valorisation



Connaître les différents instruments financiers et les principes de valorisation de base sur les dérivés de taux.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur la valorisation des instruments financiers et la gestion des risques de marché.

## Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

## Programme

### Les différents instruments financiers

- Quelques principes généraux.
- Les différents sous-jacents.
- Produits cash vs produits dérivés.
- Marchés OTC vs marchés listés.
- Quelques données chiffrées.
- Les différents types d'instruments dérivés.
- Les contrats Forward.
- Les futures.

### Principes de valorisation

- Capitalisation, actualisation et taux d'intérêt.
- Valorisation d'un contrat financier générant une série de flux.
- Courbes des taux zéro-coupon.
- Prix d'une obligation à taux fixe.
- Calcul d'un taux d'intérêt Forward.
- Prix d'un Forward Rate Agreement.
- Prix d'une obligation à taux variable.
- Prix d'un swap de taux.
- Calcul d'un cours de change à terme.
- Prix d'un cross currency swap.

 1 jour

 16 • 12/04  
• 22/11

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Gestion des opérations de titres de créances négociables



Cette formation présente la gestion en FIFO des obligations et des TCN (bons du trésor, CD, BT...), en taux monétaires, actuariels, variables, capitalisés, ainsi que les outils de reportings spécifiques à la Banque de France.

## Public

Utilisateurs back office trésorerie, équipe projet.

## Application SAB

SAB-TCN.

## Pré-requis

Connaissance des modules de base transversaux du progiciel.

## Programme

### Présentation générale

- Contexte de l'application.
- Opérations couvertes.
- Liste des fonctionnalités principales.
- Restitutions clientèle.
- Restitution internes (états de gestions, consultations écrans).
- Aspects comptables.
- Aspects réglementaires.
- Impact sur les systèmes transversaux.
- Organisation des traitements.

### Mise en œuvre

- Présentations des paramétrages structurants.
- Impacts des paramétrages sur la gestion des opérations.
- Choix des outils de gestion et de suivi.

### Travaux pratiques

- Exemple de paramétrage.
- Suivi de la gestion d'une opération de la saisie jusqu'à son dénouement.
- Présentation des modalités de déclenchement des événements comptables.
- Présentation d'exemple d'états de gestion.
- Génération des déclarations réglementaires.

 1 jour

 • 15/04  
• 25/11

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Gestion des opérations de swaps



Cette formation propose le traitement de toutes les opérations de swaps complets : swaps amortissables (swaps de taux amortissables ou non avec des jambes différentes ou identiques, synchrones ou asynchrones), la gestion des currency swaps (échanges de devises) ainsi que les swaps corridors.

## Public

Utilisateurs back office trésorerie, équipe projet.

## Application SAB

SSAB-TR3, SAB-TR3.2, SAB-TR3.3, SAB-TR3.4.

## Pré-requis

Connaissance des modules de base transversaux du progiciel et de SWIFT.

## Programme

### Présentation générale

- Contexte de l'application.
- Opérations couvertes : taux et devises.
- Liste des fonctionnalités principales.
- Messagerie SWIFT.
- Restitutions clientèle.
- Restitution internes (états de gestions, consultations écrans).
- Aspects comptables.
- Aspects réglementaires.
- Impact sur les systèmes transversaux.
- Organisation des traitements.

### Mise en œuvre

- Présentation des paramétrages structurants.
- Impacts des paramétrages sur la gestion des opérations.
- Choix des outils de gestion et de suivi.

### Travaux pratiques

- Exemple de paramétrage.
- Suivi de la gestion d'une opération de la saisie jusqu'à son dénouement.
- Présentation des modalités de déclenchement des évènements comptables.
- Présentation d'exemple d'états de gestion.

 1 jour

 16

• 16/04  
• 26/11

€

Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Gestion des future rates agreement (FRA)



Cette formation présente la gestion des Future Rate Agreement, à titre de transactions ou pour couverture.

## Public

Utilisateurs back office trésorerie, équipe projet.

## Application SAB

SAB-TR2.

## Pré-requis

Connaissance des modules de base transversaux du progiciel et de SWIFT.

## Programme

### Présentation générale

- Contexte de l'application.
- Liste des fonctionnalités principales.
- Restitutions clientèle.
- Restitutions internes (états de gestions, consultations écrans).
- Aspects comptables.
- Impact sur les systèmes transversaux.
- Organisation des traitements.

### Mise en œuvre

- Paramétrages structurants.
- Impacts des paramétrages sur la gestion des opérations.
- Choix des outils de gestion et de suivi.

### Travaux pratiques

- Suivi d'opérations jusqu'à leur dénouement.
- Déclenchement des évènements comptables.
- Génération des états de gestion.



0,5 jour



• 17/04

• 27/11



Tarif :  
550 € repas  
inclus

# Contrôle de gestion



## Le pack inclut :

- Principes fondamentaux du contrôle de gestion dans un environnement bancaire
- Gestion de la comptabilité analytique et mise à disposition des données
- Rentabilité client



## Durée de 2,5 jours :

- Du 13 au 15 mai 2019
- Du 4 au 6 novembre 2019



## Coût du pack :

1 600 € repas inclus

# Principes fondamentaux du contrôle de gestion dans un environnement bancaire



Acquérir des connaissances de base du contrôle de gestion dans le milieu bancaire. Connaître les éléments essentiels pour d'éventuelles missions.

Maîtriser les principaux leviers qui permettent au contrôleur d'apporter de la valeur, de se positionner comme un partenaire des opérationnels et de les aider dans la prise de décision.

## Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en contrôle de gestion, modélisation d'activité et processus d'élaboration de contrôles budgétaires, spécialisés dans le domaine des institutions financières.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

- Introduction.
- Le rôle du contrôleur de gestion.
- Les fondamentaux du contrôle de gestion.
- Le pilotage économique.
- La gestion Actif/Passif.
- Les politiques et prix de transfert.
- Conclusion de la journée et mise en mouvement.

 1 jour

 • 13/05  
• 04/11

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Gestion de la comptabilité analytique et mise à disposition des données



Cette formation présente la gestion d'attributs analytiques sur les mouvements comptables, l'alimentation d'une base analytique permettant une analyse multicritères des flux comptables en consultation et édition, la gestion de reventilation par clés de répartition et des outils de rapprochement pour le contrôle de gestion.

## Public

Interlocuteurs comptables, Responsables des paramétrages des schémas.

## Application SAB

SAB-CPA.

## Pré-requis

Connaissance des modules de base transversaux du progiciel, du module de gestion de la comptabilité générale et auxiliaire, de l'interpréteur et des schémas comptables.

## Présentation générale

### Fonction de la comptabilité analytique

- Associer un ensemble de critères aux mouvements comptables.
- Simplification du plan de comptes.
- Présentation générale de l'architecture :
  - enrichissement des CRE comptables,
  - synchronisation des mouvements comptables et analytiques,
  - contrôle de cohérence des mouvements générés.
- Fonctions complémentaires.
- Alimentation des systèmes réglementaires et pilotage.

## Mise en œuvre

### Fonctions du paramétrage général

- Définition du périmètre des opérations gérées :
  - mise à jour des rubriques comptables,
  - enrichissement des schémas comptables.
- Définition et valorisation des axes d'analyse retenus.

### Fonctions complémentaires

- Gestion des re-ventilations :
  - définition du périmètre,
  - définition des clés de répartition.
- Gestion des déclassés / reclassés :
  - recyclage des anomalies,
  - répercussions des modifications des référentiels.

### Fonctions de contrôle

- Contrôle quotidien des soldes comptables et analytiques.
- Justification et historisation des écarts.

### Mise à disposition des données et alimentation des systèmes de synthèse

- Base financière.
- Datawarehouse.
- Alimentation et Utilisation du BI. SAB.

 1 jour

 • 14/05  
• 05/11

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Rentabilité client



Cette formation présente la fiche de rentabilité client qui fournit un compte d'exploitation par client et des consolidations par groupes de clients, par agence, par responsables commercial. Elle présente également la fiche d'activité client qui restitue une information statistique sur les mouvements commerciaux du client, des encours, des incidents.

## Public

Domaine commercial, contrôleurs de gestion, directeurs administratifs et financiers.

## Animation

CGS, FIC.

## Pré-requis

Connaissance générale du progiciel et de son organisation.

## Programme

### Présentation générale

#### Environnement

- Mesurer la contribution du client aux résultats de la Banque. Estimation des ressources et emplois au but de déterminer le PNB net du client.

#### Périmètre

- Toute l'activité générée par les opérations bancaires et les mouvements sur comptes clientèle.

#### Identification

- Extraction des données et restitution sous forme de fiche d'analyse/activité de la rentabilité.

#### Mesure et contrôle

- Calcul des indicateurs (encours moyens, TCI, intérêts client, intérêt d'adossement, production nouvelle...).

#### Mise en œuvre

##### Présentation des paramétrages structurants

- Sélection des comptes et opérations.
- Méthodes d'adossement.
- Gestion du float.
- Etablissement du dictionnaire des données pour le choix de restitution.

#### Gestion

- Les restitutions/la consultation.
- Les traitements d'exploitations.

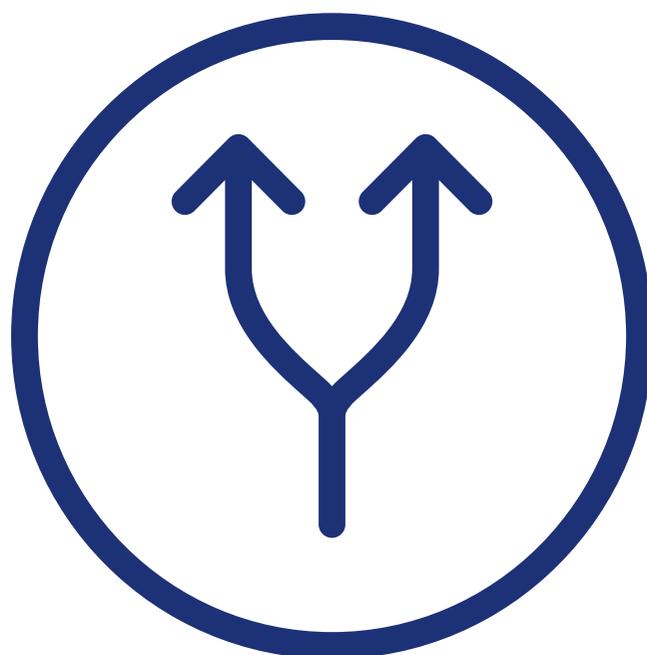
 0,5 jour

 • 15/05  
• 06/11

€ Tarif :  
550 € repas  
inclus

# Advanced Pack

« Je maîtrise la gestion des risques et les réglementations prudentielles »



# Reporting



## **Le pack inclut :**

---

- Pratiques du contrôle interne dans les établissements de crédit et les entreprises d'investissement
- Les établissements de paiement et établissements de monnaie électronique



## **Durée de 3 jours :**

---

- Du 18 au 20 mars 2019
- Du 30 septembre au 2 octobre 2019



## **Coût du pack :**

---

2 400 € repas inclus

# Pratique du contrôle interne dans les établissements de crédit et les entreprises d'investissement



Maîtriser la terminologie et le contenu du règlement du 3 novembre 2014 sur le contrôle interne.  
Connaître les principes essentiels d'un dispositif de contrôle interne.  
S'approprier les outils de contrôle interne.

## Public

Toute personne impliquée dans la mise en place ou le suivi du contrôle interne.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

## Programme

### Définition et objectifs du contrôle interne

- Définition et terminologie.
- Objectifs du contrôle interne.

### Réglementation bancaire sur le contrôle interne

- Risques bancaires.
- Obligations réglementaires spécifiques aux organismes financiers.
- La Directive européenne CRD4.
- Points clés de l'arrêté du 3 novembre 2014.
- Points de contrôle particuliers.

### Architecture du contrôle interne

- La connaissance de l'entreprise et des risques majeurs.
- Le contrôle permanent.
- Le contrôle périodique.
- Les filières risques et conformité.
- Les différents niveaux de contrôle : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

### Outils de contrôle interne

- Contrôle permanent :
  - recensement et séparation des fonctions,
  - cartographie des risques, var, scénarios de crise,
  - suivi des incidents opérationnels.
- Contrôle périodique :
  - démarche d'audit,
  - supports techniques, entretiens, questionnaires, techniques de sondage,
  - audit par cycles d'activité.

### Documentation du contrôle interne

- Documentation générale.
- Documents de procédures.
- Documentation professionnelle.
- Rapports de contrôle interne.

 2 jours

 16

• 18 et 19/03  
• 30/09 et 01/10

€

Tarif :  
1 400 € repas inclus

# Les établissements de paiement et établissements de monnaie électronique



**Maîtriser les principes de la comptabilité bancaire et du reporting réglementaire et prudentiel applicables aux établissements de paiement ainsi qu'aux émetteurs de monnaie électronique.**

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de la comptabilité et de l'activité bancaire.

## Programme

### Le corpus réglementaire

- Une initiative européenne.
- Les textes fondateurs.
- Un nouvel acteur non bancaire.
- Les activités d'un établissement de paiement.
- Définition et liste des services de paiement autorisés.
- Les services connexes.
- Définition de la monnaie électronique.

### Les obligations des établissements de paiement et des émetteurs de monnaie électronique

- La réglementation comptable.
- Les dispositions prudentielles.
- Les méthodes de calcul d'exigence de fonds propres.

### Les états financiers d'un établissement de paiement et émetteur de monnaie électronique

- Les états publiables sur base sociale.
- Les états publiables sur base consolidée.
- Les états SURFI : socle commun, états spécifiques.
- Utilisation des comptes du PCEC.
- Les évènements à comptabiliser.
- Schémas comptables.

### Les états prudentiels

 **1 jour**

 • 20/03  
• 02/10

 **Tarif : 950 € repas inclus**

# Réglementations prudentielles – Connaissances des normes



## Le pack inclut :

- La réglementation prudentielle bancaire Bâle 3 – CRD4
- Les ratios de liquidité Bâle 3, LCR et NSFR : principes, enjeux et approches de mise en œuvre et de gestion
- Le risque de contrepartie sur opérations de marché



## Durée de 3 jours :

- Du 25 au 27 mars 2019
- Du 7 au 9 octobre 2019



## Coût du pack :

2 400 € repas inclus

# La réglementation prudentielle bancaire Bâle 3 - CRD4



**Prendre connaissance de l'essentiel de la réglementation prudentielle bancaire découlant des recommandations du Comité de Bâle.**

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en en comptabilité et réglementation prudentielle bancaire.

## Pré-requis

Connaissance de l'environnement bancaire.

## Programme

### De Bâle 2 à Bâle 3

- Rappel du contexte.
- Les principales recommandations du Comité de Bâle.

### La traduction européenne de Bâle 3 en Europe et en France

- Les institutions européennes.
- Les textes et leur champ d'application.

### La solvabilité

- Les fonds propres prudentiels.
- Les exigences de fonds propres.

### Les grands risques

- Notion de « grand risque ».
- Les limites.

### La liquidité

- Les ratios de liquidité : LCR et NSFR.
- Les indicateurs de pilotage.

### Le ratio de levier

Le reporting européen : les ITS (implementing Technical Standards)

 1 jour

 • 25/03  
• 07/10

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Les ratios de liquidité de Bâle 3, LCR et NSFR : principes, enjeux et approches de mise en œuvre et de gestion



Présenter et approfondir les principes des ratios LCR, NSFR et Monitoring tools (contexte, objectifs, fondements méthodologiques, problématiques opérationnelles de calcul de ces ratios). Présenter les pratiques de gestion de la liquidité qui découlent de ces nouveaux ratios (organisation, gouvernance, optimisation, allocation et encadrement).

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et gestion des risques.

## Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur la gestion ALM et la liquidité, autant sur des thématiques opérationnelles que sur la mise en œuvre des exigences réglementaires.

## Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

## Programme

### Vue d'ensemble

- Éléments de contexte.
- Actualité réglementaire relative aux ratios de liquidité.

### Principes et mise en œuvre du LCR

- Objectifs du LCR.
- Modalités de calcul du LCR (réserve de liquidité, outflows, inflows).
- Retour d'expérience sur les principales problématiques opérationnelles de mise en œuvre.

### Principes du NSFR

- Objectifs du NSFR.
- Modalités de calcul du NSFR.
- Retour d'expérience sur les principales problématiques opérationnelles de mise en œuvre.

### Les Monitoring tools

- Objectifs.
- Modalités de mise en œuvre.

### Principaux impacts en termes de gestion de la liquidité

- Gouvernance et organisation.
- Pilotage, optimisation, allocation et encadrement de la liquidité.

 1 jour

 • 26/03  
• 08/10

€ Tarif : 950 € repas inclus

# Le risque de contrepartie sur opérations de marché



## Comprendre et appréhender le risque de contrepartie sur opérations de marché.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : financiers, audit interne et gestion des risques.

### Animation

L'animateur de ce module fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur la valorisation des instruments financiers et la gestion des risques de marché et de contrepartie.

### Pré-requis

Connaissance générale de l'activité de marché.

### Programme

Présenter les exigences réglementaires (Bâle 3) et comptables (CVA) ainsi que les interactions prudentiel/comptable

Appréhender les différentes approches de mesure du risque de contrepartie

- La notion de netting set.
- Approches standards (Mtm +, add-on).
- Modèles avancés : EPE, VAR CVA.

Présenter les modalités opérationnelles de production des indicateurs

- Approches possibles.
- Les points clés en matière d'architectures IT et fonctionnelles.

 1 jour

 • 27/03  
• 09/10

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Réglementations prudentielles – Reporting



## Le pack inclut :

- Etats réglementaires – dossier SURFI
- COREP FINREP
- Gestion des créances douteuses et contentieuses
- Ratio de solvabilité et grands risques : COREP



## Durée de 5 jours :

- Du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2019
- Du 14 au 18 octobre 2019



## Coût du pack :

4 000 € repas inclus

## Comprendre la logique du reporting réglementaire et le contenu pour en maîtriser la cohérence et l'articulation.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et responsables de mise en œuvre des états SURFI.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation bancaire.

### Pré-requis

Connaissance de la comptabilité et de l'activité bancaire.

## Programme

### Les structures de la profession assujettie à SURFI

- Les différentes catégories d'établissement.
- La politique monétaire.
- Les systèmes de paiement.
- L'environnement juridique de la profession assujettie.
- Le dispositif prudentiel Bâle 3.

### Le cadre comptable applicable à la profession assujettie à SURFI

- La réglementation comptable applicable aux établissements assujettis.
- Le plan comptable des établissements de crédit (PCEC).
- La présentation des états financiers des établissements assujettis.

### Les états destinés à l'ACPR : le dossier SURFI

- Les textes.
- La structure du dossier SURFI.
- Les règles de remise.
- Les taxonomies SURFI.
- Le dispositif ONEGATE.
- Les statistiques monétaires.

### Analyse et remplissage des états

- Analyse de la structure des états par blocs.
- Analyse des fiches de présentation des états.
- L'alimentation des états et les contrôles.

 1 jour

 • 01/04  
• 14/10

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

## Comprendre la base réglementaire et la logique des reportings COREP et FINREP pour en maîtriser l'élaboration.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

### Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

## Programme

### Justification et historique des reportings COREP et FINREP

- Respecter les règles prudentielles applicables au secteur bancaire.
- Fournir au superviseur des informations financières détaillées.
- Maîtriser la notion de surveillance prudentielle sur base consolidée.

### Les référentiels comptables applicables

- Référentiel comptable français.
- Référentiel IAS/IFRS.

### Les recommandations Bâle 3 et leur traduction européenne

- Les principales évolutions réglementaires de Bâle 2 à Bâle 3.
- Le système de reporting défini par les instances européennes (ITS de l'EBA).

### Le dossier COREP européen

- Etablissements assujettis.
- Périodicité et délais de remise.
- Structure et articulation des états.

### Le dossier FINREP européen

- Périmètre actuel d'application.
- Système de remise :
  - périodicité et délais,
  - structure et articulation des états.
- Les évolutions attendues :
  - un FINREP sur base sociale,
  - de SURFI à FINREP.

 1 jour

 16 • 02/04  
• 15/10

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Gestion des créances douteuses et contentieuses



Comprendre la logique du reporting réglementaire et le contenu pour en maîtriser la cohérence et l'articulation.

## Public

Responsables et utilisateurs des services de recouvrement et contentieux, Organismes, Responsables informatiques, Auditeurs et Comptables.

## Application SAB

SAB-CDC.

## Pré-requis

Connaissance des modules de base transversaux du progiciel. Connaissance des modules de gestion des impayés crédits, de gestion du portefeuille et de la Dailly, du module IFRS.

## Programme

### Concepts

#### Principes généraux

- Déclassement des clients en douteux non compromis/ douteux compromis avec contagion des créances conformément aux diverses réglementations.
- Décomposition du module en 2 sous-ensembles :
  - domaine inventaire (annule et remplace) : réglementaire,
  - domaine litigieux/contentieux : gestion interne.
- Provisionnement automatique ou « à dire d'expert » des créances.
- Régularisation des créances ou passages en pertes.

### Mise en œuvre

#### Domaine inventaire

- Présentation des fonctions de paramétrage :
  - délai de déclassement, provisionnement,
  - délai de traitement, contagion tiers associés.
- Présentation des fonctions de gestion :
  - mise en douteux des clients,
  - ajustements manuels,
  - calcul des provisions CRC & IFRS.

#### Domaine litigieux/contentieux

- Fonction de paramétrage :
  - habilitations,
  - provisionnement,
  - actions automatiques lors du déclassement.
- Fonction de gestion :
  - suivi du client,
  - reclassement en sain du client,
  - calcul des provisions CRC & IFRS,
  - passage en pertes.

### Travaux pratiques

#### Domaine inventaire

- Présentation des options de lancement des traitements.

#### Domaine litigieux/contentieux

- Exemple de gestion d'un dossier :
  - déclassement d'un client,
  - provisionnement automatique et manuel,
  - ajustement des créances,
  - passage en pertes des créances,
  - reclassement en sain des clients.

 1 jour

 16 • 03/04  
• 16/10

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Ratio de solvabilité et grands risques : le dossier COREP



## Maîtriser l'établissement des tableaux de reporting du ratio de solvabilité et des grands risques.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques. Responsables en charge des états prudentiels, analystes des risques bancaires. Toute personne devant participer à l'élaboration des tableaux COREP.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

### Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

## Programme

### Jour 1

#### Les textes réglementaires

- Le règlement européen 575/2013.
- La Directive européenne 2013/36.
- Le règlement d'exécution 680/2014.
- L'arrêté du 23 décembre 2013 relatif au régime prudentiel des sociétés de financement.
- Communication de l'ACPR sur la mise en œuvre des options nationales.
- Notice de l'ACPR sur les modalités de calcul des ratios prudentiels dans le cadre de la DRD4.

#### La structure de l'approche prudentielle

- Les ratios ou l'exigence minimale de fonds propres : risque de crédit, risques de marché et risque opérationnel.
- Les limites de grands risques.
- Les obligations d'informations financières.

### Jour 2

#### Le dossier COREP

- Les établissements assujettis.
- Périodicité, forme et délais de remise.

#### Les tableaux de reporting (analyse détaillée)

- L'Etat CA de synthèse du ratio de solvabilité.
- Les états relatifs au risque de crédit.
- Les états relatifs aux risques de marché.
- Les états relatifs au risque opérationnel.
- Les états des grands risques.

#### Exemples chiffrés d'application

- Etat CA, calcul du ratio.
- Etat CR SA, risque de crédit méthode standard.
- Etat OPR, risques opérationnels.

 2 jours

 16

• 04 et 05/04  
• 17 et 18/10

€

Tarif :  
1 400 € repas  
inclus

# Outils de reporting



## **Le pack inclut :**

---

- Générateur de rapport
- Mise en œuvre et piste d'audit des états réglementaires



## **Durée de 2 jours :**

---

- Du 8 au 9 avril 2019
- Du 7 au 8 novembre 2019



## **Coût du pack :**

---

1 600 € repas inclus

# Générateur de rapport



Cette formation présente les modalités d'alimentation et de paramétrage des états relatifs au Reporting réglementaire.

## Public

Interlocuteurs comptables ou responsables reporting, responsables des rapports réglementaires informatiques.

## Application SAB

SAB-RPP, SAB-DRE.

## Pré-requis

Connaissance générale du progiciel et de son organisation et du générateur de rapport.

## Programme

### Concepts

#### Présentation générale

- Principe du générateur de rapport.
- La base financière :
  - structure de la base financière (clients , comptes, opérations),
  - les liens avec SAB, les informations disponibles et les méthodes de sélections.
- Les éléments à afficher et la structure de présentation des résultats.

### Mise en œuvre

#### Paramétrage

- Alimentation de la base financière.
- Chaîne complète de production d'états pré-paramétrés.
- Alimentation des états.
- Paramétrage de maquettes d'états.
- Paramétrage des règles d'alimentation.
- Définition des données, critères, attributs et attributs induits.
- Travaux pratiques : exemples de paramétrage d'état.



1,5 jour



• 08 et 09/04  
• 07 et 08/11



Tarif :  
1 200 € repas inclus

# Mise en œuvre et piste d'audit des états réglementaires



Cette formation présente l'outil OGR SAB, qui permet de contrôler les états gérés par le générateur de rapport avant leur transmission aux autorités de tutelles. Cette formation présente également les modalités de transmission de ces états.

## Public

Interlocuteurs comptables ou responsables reporting, responsables des rapports réglementaires informatiques.

## Application SAB

SAB-RPP, SAB-DRE.

## Pré-requis

Connaissance générale du progiciel et de son organisation.

## Programme

### Concepts

#### Présentation générale

- Présentation de l'OGR.
- Présentation des contrôles inter-documents.

### Mise en œuvre

#### Fonctionnalité de l'OGR – Outil générateur de rapport

- Utilisation de l'OGR :
  - analyse des résultats,
  - analyse des pistes d'audit,
  - consultation des contrôles inter-documents,
  - modification des états,
  - mise en forme et transmission des états sous forme électronique des états réglementaires.



0,5 jour



• 09/04  
• 08/11



Tarif :  
550 € repas inclus

# Réglementations prudentielles – ALM et liquidité



## Le pack inclut :

- Les fondamentaux de la gestion ALM et liquidité
- Gestion des risques de crédit (Bâle 3 et AFG)
- Gestion des ALM



## Durée de 4 jours :

- Du 15 au 18 avril 2019
- Du 18 au 21 novembre 2019



## Coût du pack :

3 200 € repas inclus

# Les fondamentaux de la gestion ALM et liquidité



Connaître les bases de la gestion ALM, les principaux indicateurs utilisés pour suivre les risques structurels de taux et de liquidité et l'environnement réglementaire.

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

## Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur la gestion ALM et la gestion du risque de liquidité (couvrant aussi bien les problématiques opérationnelles et la mise en œuvre des exigences réglementaires).

## Pré-requis

Connaissance de la structure du bilan d'une banque.

## Programme

- La fonction ALM.
- Modélisation des flux.
- Gestion du risque de taux.
- Gestion du risque de liquidité.
- Mesure et pilotage de la marge.
- Documentation des relations de couvertures en normes IFRS.
- Les ratios de liquidité Bâle 3.

1 jour

• 15/04  
• 18/11

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Gestion des risques de crédit (Bâle 3 et AFG)



Cette formation traite du paramétrage des modules Bâle 3 et AFG (Affectation des garanties de SAB).

## Public

Contrôleurs de gestion, directeurs administratifs et financiers, comptable.

## Application SAB

SAB-BAL, SAB-AFG.

## Pré-requis

Connaissance générale du progiciel et de son organisation, et de l'alimentation des systèmes de synthèse.

## Programme

### Concepts

#### Présentation générale

- Présentation du calcul du ratio de solvabilité (nouvelles contraintes réglementaires, périmètre abordés...).
- Architecture générale (positionnement du module dans SAB, prérequis, principe de fonctionnement du module...).

### Mise en œuvre

#### Présentation du Paramétrage

- Paramétrage pour la partie risque de crédit.
- Paramétrage du module AFG (affectation des garanties).
- Paramétrage pour la partie risque opérationnel.

### Présentation des options de gestion

- Détail des traitements et restitution au niveau risque de crédit.
- Détail des traitements et restitution de l'affectation des garanties.
- Détail des traitements et restitution de la partie risque opérationnel.

2 jours

• 16 et 17/04  
• 19 et 20/11

€ Tarif :  
1 400 € repas  
inclus

# Gestion des ALM



Cette formation traite de la production de tableaux paramétrables de risque de taux et des impasses de liquidité.

## Public

ALM, contrôleurs de gestion, directeurs administratifs et financiers.

## Application SAB

ALM, GAP.

## Pré-requis

Connaissance générale du progiciel et de son organisation.

## Programme

### Concepts

#### Présentation générale

- Environnement : les techniques de maîtrise du risque de liquidité, de taux et de change sur le périmètre des activités commerciales du réseau bancaire. « les flux d'intérêts et les produits financiers générés par les positions prises sur les différents postes du bilan ».
- Liste des fonctionnalités principales,
- Périmètre risque : de liquidité, de taux et de change => Projection sur le futur.
- Identification : extraction et restitution des comptes et opérations.
- Mesure et contrôle : calcul des indicateurs (impassé, sensibilité, durée, marge...), représentation graphique/tableau, piste d'audit.

### Mise en œuvre

#### Présentation du Paramétrage

- Paramétrage :
  - ALM :
    - sélection des comptes et opération,
    - convention d'écoulement et taux conventionnels (comptes).
  - GAP :
    - choix de restitution,
    - paramétrage des échéanciers et classes d'échéance,
    - lois d'écoulement et agrégation (opération).
- Gestion :
  - ALM : extraction.
  - GAP :
    - extraction,
    - econsultation,
    - les traitements d'exploitations.

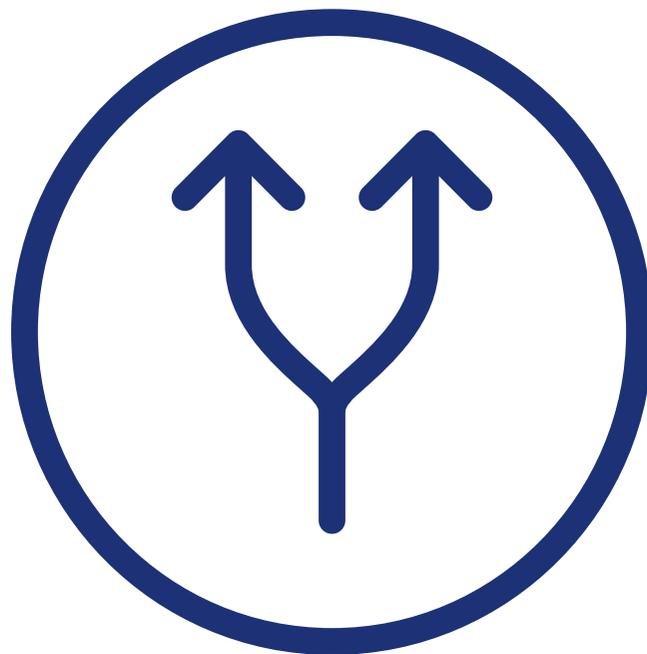
 1 jour

 • 18/04  
• 21/11

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Advanced Pack

« Je maîtrise la surveillance et le contrôle »



# Dispositif de prévention



## Le pack inclut :

- Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleurs pratiques
- Sécurité financière (lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme, embargo)
- Fraude dans le secteur financier (détection / prévention)
- Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances



## Durée de 4 jours :

- Du 25 au 28 mars 2019
- Du 7 au 10 octobre 2019



## Coût du pack :

3 200 € repas inclus

# Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques



**Maîtriser le cadre, les principes fondamentaux et les meilleures pratiques de la gouvernance et du contrôle interne dans le secteur financier. Connaître les problématiques du contrôle interne sur la gestion d'actifs.**

## Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, back-office, gestion d'actifs, gestion des risques et conformité.

## Animation

Les animateurs de ce module de formation sont des experts en réglementation bancaire et asset management.

## Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la supervision et de la réglementation bancaire et financière.

Connaissance des fondamentaux de la gestion d'actifs et de l'organisation des sociétés de gestion.

## Programme

### 1<sup>re</sup> partie

- Principales notions et enjeux liés à la gouvernance et au contrôle interne :
  - objectifs de la gouvernance et du contrôle interne,
  - principaux textes et référentiels : LSF, SOX, COSO, etc.,
  - modèles de gouvernance et meilleures pratiques.
- La cadre réglementaire et les acteurs impliqués dans le secteur financier :
  - autorités bancaires et financières françaises et/ou européennes (selon public),
  - focus sectoriel Banque : Arrêté 3 novembre 2014,
  - focus sectoriel Assurance : Décrets de 2006 et 2008 et impacts de Solvabilité II,
  - focus sectoriel AM : RGAMF.
- Les composantes et les outils d'un dispositif efficace :
  - cartographier les risques et les processus : identifier et évaluer,
  - définir une charte de contrôle interne et de gouvernance,
  - définir les rôles et responsabilités (administrateurs, direction générale, comités, Direction des risques, Direction du contrôle interne, Direction de l'audit interne, etc.),
  - organiser les fonctions de contrôle (rôles, périmètres, interactions, etc.),
  - construire un référentiel de contrôle,
  - déployer un dispositif de contrôle sur trois niveaux.
- Le pilotage, l'évaluation et le reporting :
  - assurer l'animation, la communication et la conduite du changement,
  - mettre en place des outils et indicateurs de pilotage,
  - évaluer l'efficacité des activités de contrôle,
  - assurer le reporting des activités de contrôle en interne,
  - respecter les obligations de reporting réglementaire,
  - former les opérationnels au contrôle interne et diffuser une culture de maîtrise des risques au sein de l'entreprise.

### 2<sup>e</sup> partie

- Les obligations réglementaires.
- L'organisation des fonctions de contrôle (contrôle permanent, contrôle périodique).
- Outils pour mettre en place un dispositif de contrôle interne :
  - les risques spécifiques en gestion d'actifs,
  - illustrations de mesures de contrôle pour limiter ces risques,
  - les certifications associées type ISAE 3402.
- Les certifications externes sur le dispositif de contrôle interne.

 1 jour

 • 25/03  
• 07/10

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Sécurité financière (lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement et le financement du terrorisme, embargo)



## Renforcer les compétences des collaborateurs des métiers bancaires en matière de respect des sanctions internationales, de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

### Public

Collaborateurs des services : back-office, audit interne, conformité et contrôles permanents.

### Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du Pôle d'expertise Risk Advisory de Deloitte et dispose d'une expérience en termes de conseil auprès des Directions de la Conformité sur les thématiques de sécurité financière pour les activités bancaires, les activités d'assurance ainsi que pour les grands corporates.

### Pré-requis

Connaissance des activités bancaires.

### Programme

- Rappel des principaux textes applicables en matière de sécurité financière et de contrôle interne :
  - les textes réglementaires,
  - les textes internationaux (GAFI),
  - les règles relatives aux sanctions internationales (embargos),
  - les recommandations et attentes des autorités.
- Typologie des risques par type d'activité.
- Les acteurs dans le dispositif de lutte anti-blanchiment :
  - moyens informatiques en fonction de la taille des établissements,
  - difficultés de paramétrage des outils informatiques LAB,
  - le dispositif de LCB-FT et son intégration complète dans le champ du contrôle interne,
  - intégration des rapports sur le dispositif LAB dans les communications à l'ACP,
  - principales caractéristiques d'un dispositif de sanctions internationales.
- Application des dispositions réglementaires : modalités, meilleures pratiques et exemples par processus.

 1 jour

 • 26/03  
• 08/10

€ Tarif : 950 € repas inclus

# Fraude dans le secteur financier (détection/prévention)



## Connaître les clés d'un dispositif de prévention et de détection de la fraude et être en mesure de le mettre en place.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, conformité et back-office.

### Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur les problématiques autour de la conformité, de la fraude et de la lutte anti-blanchiment.

### Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

### Programme

- Identification et évaluation des risques de fraude :
  - typologies et référentiel des risques,
  - cartographie,
  - liens avec la gestion des risques opérationnels.
- Dispositif de prévention et de contrôle :
  - procédure anti-fraude,
  - trois niveaux de contrôle,
  - whistleblowing.
- Détection et investigation de la fraude :
  - Quels outils ?
  - Comment traiter les alertes ?
  - Investigation.

 1 jour

 • 27/03  
• 09/10

€ Tarif : 950 € repas inclus

# Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances



## Connaître le dispositif de lutte anti-blanchiment et être en mesure de l'appliquer.

### Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, conformité et contrôle interne.

### Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en lutte anti-blanchiment.

## Programme

- Les textes :
  - directives,
  - ordonnances,
  - décrets,
  - lignes directives.
- Les exemples de blanchiment :
  - les infractions constituant le support du blanchiment,
  - quelques exemples concrets.
- Les acteurs dans le dispositif de lutte anti-blanchiment :
  - les impératifs s'imposant aux acteurs dans le cadre de leur activité : de l'entrée en relation...
  - à la gestion du portefeuille des clients, la surveillance des comptes.
- Evaluation du dispositif mis en place :
  - moyens informatiques en fonction de la taille des établissements,
  - difficultés de paramétrage des outils informatiques LAB,
  - le dispositif de LCB-FT doit être pleinement intégré dans les champs du contrôle interne,
  - intégrations des rapports sur le dispositif LAB dans les communications à l'ACP.
- Les attentes de l'ACP.

 1 jour

 • 28/03  
• 10/10

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus

# Application des dispositifs de prévention



## Le pack inclut :

- Maîtrise du contrôle interne
- Conformité et lutte anti-blanchiment



## Durée de 1,5 jours :

- Du 1<sup>er</sup> au 2 avril 2019
- Du 14 au 15 octobre 2019



## Coût du pack :

1 200 € repas inclus

# Maîtrise du contrôle interne



Cette formation permet de connaître les différents contrôles gérés dans SAB durant le cycle de vie d'une opération.

## Public

Direction comptables, contrôleurs de gestion.

## Application SAB

Pas d'application spécifiques.

## Pré-requis

Connaissance générale du progiciel et de son organisation.

## Programme

### Concepts

#### Cycle de vie d'une opération dans SAB

- Présentation du cycle de vie d'une opération dans SAB.

#### Contrôles des opérations

- Contrôles d'accès à l'opération via le module habilitations :
  - accès au menus,
  - accès aux opérations,
  - accès aux données.
- Contrôles des référentiels.
- Contrôles AML (lutte anti-blanchiment).
- Contrôles des autorisations et limites du client :
  - rappel des principes de la gestion des autorisations,
  - gestion de la position minute,
  - gestion des mouvements en attente.
- Modalités de la double validation :
  - native,
  - via le Workflow.

#### Gestion du temps réel

- Gestion du temps réel.
- Gestion du STP (Straight-Through-Processing).



0,5 jour



• 01/04

• 14/10



Tarif :  
550 € repas  
inclus

# Conformité et lutte anti-blanchiment



Cette formation permet de gérer la modélisation des différents types d'alertes sur les comptes ou les clients au sein des applications de SAB ainsi que la définition des processus de gestion de ces alertes et les interactions avec le module de surveillance des comptes.

## Public

Direction comptables, contrôleurs de gestion.

## Application SAB

SAB-CTO, SAB-PRF, SAB-DOR, SAB-CEA, SAB-SDC.

## Pré-requis

Connaissance générale du progiciel et de son organisation.

## Programme

### Concepts

- Rappel du positionnement des processus dans le cycle de vie d'une opération.
- Présentation des différents modules de la suite LAB :
  - CTO : détection des opérations de blanchiment & lutte contre le terrorisme,
  - PRF : gestion des profils,
  - DOR : gestion des comptes dormants,
  - CEA : centralisation des alertes,
  - SDC : surveillance des comptes.

### Mise en œuvre

- **Module CTO** - Détection des opérations de blanchiment & lutte contre le terrorisme :
  - gestion des alertes à postériori,
  - gestion des alertes à priori,
  - gestion des listes de comptes et ou clients sous surveillance,
  - gestion des opérations couvertes.
- **Module PRF** - Gestion des profils :
  - création et alimentation de la base de connaissance,
  - création des alertes PRF.
- **Module DOR** - Gestion des comptes dormants :
  - modalités d'identification des comptes dormants,
  - gestion des comptes dormants.
- **Module CEA** - Centralisation des alertes :
  - modélisation des processus de gestion,
  - gestion des alertes.
- **Module SDC** - Surveillance des comptes :
  - création des règles et motif de surveillance,
  - gestion de la surveillance de compte.

 1 jour

 • 02/04  
• 15/10

€ Tarif :  
950 € repas  
inclus



La plateforme bancaire internationale. Pour chaque métier.



## SAB ACADEMY

Département de formation du Groupe SAB

### **AU SERVICE DE TOUTE LA COMMUNAUTÉ SAB :**

- Clients SAB
- Partenaires intégrateurs de la solution SAB AT
- Collaborateurs du Groupe

### **LES OBJECTIFS :**

- Faciliter l'accès à la formation
- Augmenter le taux de satisfaction des utilisateurs de la solution SAB AT
- Aider les clients à mieux gérer le turnover
- Remédier à la perte du savoir et la sous-utilisation du progiciel SAB AT
- Optimiser la conduite du changement lors de projets d'intégration partiels ou globaux du progiciel SAB AT
- Certification (interne et externe)

# Présentation des experts



# Les experts Deloitte



## Nicolas Fleuret

Associé  
FSI Risk Advisory

Après une expérience de près de 15 ans auprès des autorités bancaires françaises (Banque de France, Commission bancaire, Autorité de contrôle prudentiel), Nicolas a rejoint en 2009 le cabinet Deloitte en tant

que Directeur en charge de l'animation du pôle réglementaire dédié aux institutions financières. Ce parcours lui permet de disposer d'une expertise approfondie des problématiques réglementaires et prudentielles qui se posent aux institutions du secteur. Il intervient régulièrement sur ces sujets auprès des directions générales et financières. Nicolas est depuis 2003 chargé d'enseignement en Master II banque, finance, assurance à Paris X.

### Diplômes

- Diplômé d'expertise comptable (expert-comptable et commissaire aux comptes)
- Master en économie, finance et comptabilité



## Alix Tchana-Tchana

Directeur  
Risk Services

Alix a une expérience de plus de 10 ans dans le conseil en gestion des risques chez Accenture puis chez Deloitte qu'il a rejoint en 2014 en tant que senior manager. Alix a notamment acquis une expertise dans

la revue et l'implémentation de modèles risques (ALM/liquidité, risque de contrepartie, risque de marché) ainsi que la conduite de projets de refonte de dispositifs de suivi des risques et de déploiement de solutions FO/MO et risques.

### Diplômes

- Ecole Polytechnique
- Université du Michigan



## Odilon Audouin

Directeur  
Risk Advisory

Odilon est Directeur au sein de la ligne de services « Gouvernance - Compliance - Risks ». Il intervient principalement sur la Conformité, le contrôle interne, la gestion des risques opérationnels et la Sécurité financière.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « La Fonction Conformité dans l'Assurance » aux Editions l'Argus de l'Assurance (2013).

Il a déployé à plusieurs reprises des dispositifs de contrôle interne, de gestion des risques opérationnels et des fonctions « Conformité » pour des entreprises d'assurance mais également pour des banques.

### Diplômes

- ESCME (ESC Tours – Poitiers)
- Executive MBA ESSEC – University of MANNHEIM
- CAMS (Certified Anti-Money Laundering Specialist)



## Nicolas Ricchiuto

Directeur  
FSI Risk Advisory

Nicolas bénéficie de huit ans d'expérience en conseil réglementaire et gestion des risques auprès des institutions financières.

Domaines couverts : conformité, contrôle interne, MIF, LAB/FT, Fraude, Bâle II Risques

de crédit et opérationnels, Pilier 2 de Solvabilité II, protection des données personnelles.

- Connaissance des réglementations française et européenne pour les secteurs de la banque et de l'assurance.
- Déclinaison opérationnelle des obligations réglementaires : organisation, documentation et gouvernance des dispositifs de contrôle interne et maîtrise des risques.
- Gestion de projet.

### Diplômes

- Master II « Prévention des fraudes et du blanchiment » à l'Université Robert Schuman de Strasbourg
- Maîtrise en droit des affaires



### **Jean-Philippe Bernard**

Senior Manager  
Deloitte Gestion de Risque

Après 10 ans dans le secteur bancaire en France et en Suisse (La Banque Postale, CGAIM, Groupama Bank, Lloyds Bank TSB), Jean-Philippe a rejoint Deloitte en tant que Senior Manager, Responsable des Services

Financiers.

Ce cours professionnel lui permet d'avoir une vaste expertise en matière de réglementation et de supervision auxquelles sont confrontées les banques, les entreprises d'investissement ou les gestionnaires d'actifs.

#### **Diplômes**

- MS Risk Management, Ecole Normale Supérieure de Cachan
- Master degree in Audit and French Maîtrise in Accountancy IAE Grenoble



### **Alexandre Liaskovsky**

Senior Manager  
Risk Advisory

Alexandre possède 6 ans d'expérience en conseil réglementaire dans le secteur de l'assurance.

Depuis qu'il a rejoint Deloitte, il accompagne des organismes d'assurance sur l'ensemble

du cycle de mise en conformité de leurs activités: diagnostics, modèle cible, trajectoire et mise en place de dispositifs de sécurisation.

Alexandre est le co-auteur de « Guide pratique de la Conformité en assurance » (éditions L'Argus de l'Assurance, octobre 2015) et anime régulièrement des formations sur la « Compliance » pour différents acteurs de la Place

#### **Diplômes**

- Sciences Po Paris
- DESS de droit (Paris X Nanterre)

# Les experts SAB

---

## Reporting réglementaire



### **Laurence Etheve**

Directrice de projet au sein du Département Relation Client SAB  
Responsable du service comptabilité et réglementaire

Laurence est responsable du service Comptabilité bancaire et réglementaire financier chez SAB depuis 2015.

Forte d'une expérience de 15 années au sein d'un cabinet de conseil, et de 2 années au sein de la société SAB, Laurence dispose d'une forte expertise dans l'accompagnement en matière de gestion de projets informatiques de la fonction finance (comptabilité, reporting financier SURFI, COREP, FINREP, IFRS9, liquidité), d'assistance à la Production comptable bancaire, d'assistance à la production réglementaire.

Cette expertise l'amène à intervenir au cours des différentes phases d'un projet : avant-vente, dossier de cadrage, formation, mission d'expertise.

### **Diplôme**

- Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables et Financières - filière expertise comptable



### **François Géraud**

Consultant Expert  
Domaines Réglementaires

François Géraud est membre, au sein du département Relation Client, de la cellule en charge des aspects Comptables, Réglementaires et Systèmes de synthèse. Avant de rejoindre SAB il occupait un

poste identique chez un éditeur concurrent de SAB. Outre la partie comptable et réglementaire (COREP, SURFI, FICOBA, VUC...), les compétences fonctionnelles de François Géraud s'étendent également à l'Épargne Bancaire et Réglementée, à la Trésorerie et aux Echelles d'intérêts.

Son expérience du monde de l'édition lui permet également d'intervenir sur des domaines tels que : la mise en place de mapping de données, les interfaces avec les systèmes de synthèse...

Son activité au sein de SAB, l'amène à couvrir sur ses modules d'expertise les différentes étapes des processus de migration ou de suivi clients, que ce soit au niveau du cadrage, des formations, du paramétrage et des recettes.

### **Diplôme**

- DESS Mathématiques

## Gestion de la comptabilité



### Alexandre Loréa

Consultant expert Relation client SAB

Fort d'une expérience de 18 ans dans la banque de détail Alexandre a rejoint SAB après un passage dans le conseil comptable qui l'ont amené à réaliser des missions de contrôle, d'audit ou de commissariat aux comptes.

Il a en charge chez SAB des missions d'accompagnement et de cadrage dans les domaines de la comptabilité tel que :

- étude de tous les métiers (notamment les moyens de paiements domestiques et internationaux, créances commerciales),
- paramétrage et maintenance des schémas comptables,
- recettes,
- étude et paramétrage comptable sur les domaines paiements, change et trésorerie,
- contrôle de second niveau des comptes,
- production des reporting internes et externes.

### Diplôme

- IUP de Gestion Financière (Paris)
- DUT GEA (Gestion des Entreprises et Administrations)



### Mathieu Dagneau

Consultant expert Comptabilité et Réglementaire Relation Client SAB

Mathieu Dagneau est Consultant Expert SAB sur la Gestion de la Comptabilité et du Rapprochement bancaire mais également sur les déclarations réglementaires et les

systèmes de synthèse. Son parcours chez SAB lui a aussi permis de développer des compétences techniques sur l'AS400 et le SQL, et au travers de ses différentes missions clients sur les domaines Référentiel Tiers et Poste Commercial.

En fonction de leurs périmètres respectifs, Mathieu a mené sur les projets :

- Copartis (CA titres, BNP),
  - Agence France Locale,
  - Établissement de Paiement Systeme U,
- des missions de Cadrage, Conception générale, rédaction des dossiers de conception, paramétrage et recette sur les domaines : Tiers et GRC, CRM et outils Front-Office, BPM Workflow, Comptabilité générale et analytique, Rapprochement bancaire, Lettrage, Rapprochement Compta-Gestion, interface Trilog/SAB, Déclarations réglementaires/Reporting, IAS,

## Conformité, lutte anti-blanchiment



### Pascal Schaeffer

Consultant Expert Domaine Relation Clients  
Avant -vente et Maîtrise d'Ouvrage chez SAB

Avant d'intégrer SAB, Pascal Schaeffer a assuré les fonctions de responsable administratif d'agence puis de Chargé de clientèle entreprises à la Banque Worms, ce qui lui a permis d'acquérir un niveau

d'expertise des métiers de la banque, directement liés à la relation Banque / Client.

Après quelques années passées auprès du Département Relation Client de SAB, au cours desquelles il a assuré des missions d'expertise et de formation, sur les modules associés à la relation client (Gestion des tiers, Facturation, Tarification, Poste commercial etc.).

Il a ensuite assuré le rôle de Responsable Commerciale Client notamment auprès de la Banque Pouyanne avant de rejoindre la Maîtrise d'Ouvrage interne.

Comme les autres collaborateurs de ce département, il est amené à intervenir sur différentes phases d'un projet client SAB, au niveau de l'avant-vente, auprès des prospects, sur le cadrage de projets de migration des systèmes d'information sur SAB, ou sur des missions de formation et d'expertise.

Pascal Schaeffer est la référence fonctionnelle, chez SAB, pour les modules relatifs à la Conformité et la Lutte Anti-Blanchiment.

Ses principales expériences au sein de la MOAI SAB ont été menées auprès des clients : Banque Chaix, BFCAG, Fransabank, BPCE, CDC, Banque Palatine, Fortis Banque France, CCSO, Groupe BPCE, BNDA, FRANSABANK, ... sous la forme de missions de type :

- Collaboration à l'offre produit éditeur, cadrage, analyse des écarts, conception, paramétrage, recettes et validations internes, cadrages projets et formations auprès des clients SAB sur les domaines processus de création client, prospect, NPAI, SAISIE, conformité, surveillance et anti blanchiment



### Mickaël Joubaud

Consultant Expert Métier  
Département MOA interne SAB

Expert fonctionnel sur les domaines liés à la gestion de la relation client et la gestion des tiers. Au sein du département MOAI SAB, il intervient sur ses domaines d'expertise dans le cadre des appels d'offre ou des dossiers de

cadrage de projets de migration.

Avant d'intégrer SAB, il a occupé les postes de Chargé de clientèle particuliers puis de chargé de clientèle des professionnels au sein du CREDIT MUTUEL ARKEA. Ce parcours bancaire lui a permis d'acquérir un niveau d'expertise sur les activités des secteurs de la Banque de Détail et de la Banque Privée.

Chez SAB Mickaël a mené principalement des missions de type :

- Cadrage CRM et Module Client (entrée en relation, gestion tiers)
  - Assistance fonctionnelle,
  - Mise en Œuvre des Saisies ATD
  - Accompagnement montée de version
  - Formation équipe projet et utilisateurs
- auprès des clients suivants : AXA Crédit – Casablanca, BFCOI – La Réunion, Banque de Tahiti, Banque de Nouvelle Calédonie, Banque de Développement Local – Alger, Banque Nationale de Développement Agricole – Bamako, Banque Palatine – Groupe BPCE – Paris

### Formation

Licence ABF (Assurance Banque Finance) - Université Rennes 1-  
BTS Commerce International

## International, change Trésorerie



### **Yannick Grouhel**

Consultant Expert Domaine International  
Avant -vente et Maîtrise d'Ouvrage chez SAB

Yannick Grouhel consultant expert sur le domaine international est amené à intervenir à différentes étapes des projets SAB. Au niveau de l'avant-vente auprès des prospects, du cadrage des projets de migration des

systèmes d'information sur SAB, ou pour des missions de formation et d'expertise.

Dans ce cadre il intervient sur les domaines suivants :

Trade Finance, Foreign Exchange, Swift, Contrôle de Gestion et Inspection Bancaire, Contrôle de gestion Business Line et Veille. Ses expériences projets significatives chez SAB, sur ses différents domaines, ont été réalisés auprès des clients suivants : Neuflyze OBC, BIA, BFCOI, Banque Delubac, Caisse des Dépôts et Consignation, HSBC, Barclays Banque ou encore la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BNPP Maroc).



### **Antoine Muller**

Directeur du département Avant -vente et  
Maîtrise d'Ouvrage chez SAB

Antoine Muller a rejoint SAB, après une carrière bancaire qui l'a amené notamment à assurer les postes de Responsable Salle Des marchés Devises et Responsable du Département International pour la Région Ile

de France pour la BANQUE SCALBERT DUPONT (GROUPE CIC). Il a assuré au sein de SAB les postes de Directeur de Projet (Projet Fortis France), Responsable du suivi client auprès de BPCE (Anciennement OCEOR), avant d'être nommé au poste de Directeur du département Avant-vente et Maîtrise d'Ouvrage. Dans ce cadre il a notamment assuré la Maîtrise d'ouvrage sur le Projet CDC (Caisse des Dépôts et Consignations).

- Cadrage de domaines fonctionnels
- Formations
- Ateliers de travail
- Validation des dossiers de cadrage

Au-delà d'une compétence générale sur le progiciel SAB AT, Antoine Muller est expert sur les domaines International et Trésorerie.

### **Diplôme**

Ecole Supérieure de Commerce de Reims

## Instrument couverture



### Antoine Muller

Directeur du département Avant -vente et Maîtrise d'Ouvrage chez SAB

Antoine Muller a rejoint SAB, après une carrière bancaire qui l'a amené notamment à assurer les postes de Responsable Salle Des marchés Devises et Responsable du Département International pour la Région Ile

de France pour la BANQUE SCALBERT DUPONT (GROUPE CIC).

Il a assuré au sein de SAB les postes de Directeur de Projet (Projet Fortis France), Responsable du suivi client auprès de BPCE (Anciennement OCEOR), avant d'être nommé au poste de Directeur du département Avant-vente et Maîtrise d'Ouvrage. Dans ce cadre il a notamment assuré la Maîtrise d'ouvrage sur le Projet CDC (Caisse des Dépôts et Consignations).

- Cadrage de domaines fonctionnels
- Formations
- Ateliers de travail
- Validation des dossiers de cadrage

Au-delà d'une compétence générale sur le progiciel SAB AT, Antoine Muller est expert sur les domaines International et Trésorerie.

### Diplôme

Ecole Supérieure de Commerce de Reims



### Bao-Tinh Bui

Consultant Sénior Expert Titres et Trésorerie, Instruments Financiers

Bao-Tinh a intégré SAB après avoir occupé les postes de Gérant de Portefeuilles Asie/Japon chez Invest Asia Asset Management et Gérant de portefeuilles

actions internationales chez Ecofi Investissements (Groupe Crédit Coopératif), d'où son excellent niveau d'expertise métiers.

Chez SAB il assure le rôle de consultant expert sur les domaines Titres, R&L, P&L, Risque de contreparties, ALM, Processus Front to Back, Asset Management, Fiscalité et a également pu approfondir ses connaissances techniques, sur les domaines, Migration des données et Interfaces avec les applications telles que : Bloomberg, Reuters, Telekurs...

### Principales Missions SAB

Banque Palatine : Chef de projet pour la migration des applications Titres

Banque MONTE PASCH : Consultant Expert ALM et Mise en place Interface avec ERMAS

Banque BP1818 : Expert Métier domaine Fiscalité dans le cadre du chantier de migration informatique vers la solution SAB AT.

Banque STUSID – Tunisie - : Consultant expert du domaine ALM, responsable des ateliers de cadrage dans le cadre du chantier de migration informatique de la banque.

### Diplômes

MBA Finance, Ingénierie Financière

BACHELOR ART AND SCIENCE - Economie et Science Politique

# Nos lieux d'accueil et les conditions générales



# Le plaisir de vous accueillir en France

## Comment participer à nos sessions ?

Pour participer à l'une de nos sessions de formation : rien de plus simple !

Vous pouvez retrouver toutes nos informations sur [https://deloitte\\_learning-and-development.fr](https://deloitte_learning-and-development.fr)

Vous pouvez également remplir le bulletin d'inscription inclus dans ce catalogue et nous le renvoyer par courrier postal ou courriel aux coordonnées suivantes :

Deloitte Conseil  
Organisme de formation  
A l'attention de Prescillia Bouillon  
6, place de la Pyramide, La Défense 9  
92800 Puteaux/Paris La Défense  
Tél. : 01 58 37 02 51  
forganismeformation@deloitte.fr

Dès réception de votre bulletin d'inscription, notre équipe vous adressera un email de confirmation de votre inscription.

## Plan

### Tour Majunga

6, place de la Pyramide, La Défense 9  
92800 Puteaux/Paris La Défense  
Station : La Défense (RER A – Métro ligne 1 – Tramway T2)

## Convocation

Une convocation, vous confirmant les horaires et le lieu de la formation, vous sera adressée une quinzaine de jours avant le début du stage, accompagnée d'un plan d'accès.

## Accueil et repas

Vous serez accueilli par un membre de l'équipe Deloitte Learning & Development. Pour chacune de nos formations à la journée, un déjeuner est inclus.

## Moyens pédagogiques

Les supports pédagogiques remis aux stagiaires comprennent :

- les diapositives du programme de formation ;
- les cas pratiques et quizz d'évaluation utilisés durant la formation.

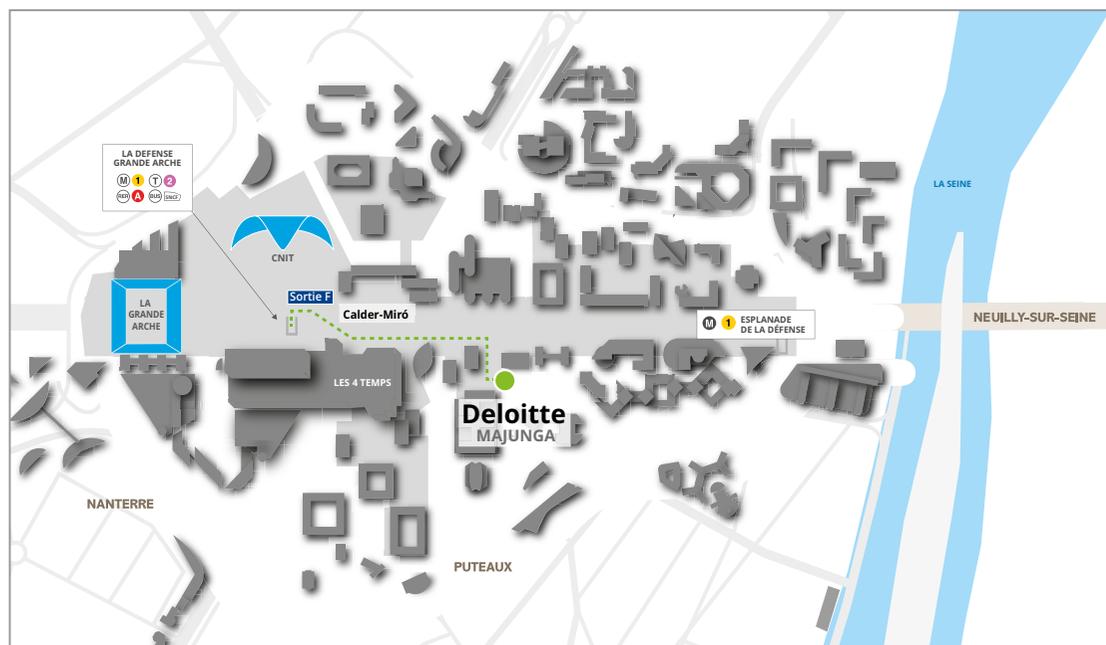
## A l'issue de la formation

Evaluation de la formation par les stagiaires.  
Remise d'une attestation de formation.

Membre de la FFP



Le numéro d'agrément de l'Organisme de formation de Deloitte Conseil est le suivant : 11 92 16 244 92



# Le plaisir de vous accueillir à l'international



L'ensemble de nos formations peuvent être déployées à l'international



# Conditions générales de prestations de services

## 1. Présentation

Deloitte Conseil est enregistré comme organisme de formation professionnelle. Son siège social est établi au 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux/Paris La Défense (France). Deloitte Conseil, dans le cadre de son activité d'organisme de formation développe, propose et dispense des formations inter et intra entreprises.

## 2. Objet

Les présentes conditions générales de prestations de services (ci-après les « CGPS ») s'appliquent aux formations délivrées par Deloitte Conseil à tout client (ci-après « le Client ») établi en France et/ou dans un pays membre de l'Union européenne.

Les CGPS sont rédigées ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le site en langue française.

Le fait de passer commande auprès de Deloitte Conseil implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGPS. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Deloitte Conseil, prévaloir sur les présentes CGPS et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que Deloitte Conseil ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGPS ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGPS par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de Deloitte Conseil, lui permettant de s'assurer de la parfaite adéquation de la formation à ses besoins.

## 3. Formations

### 3.1 Formations interentreprises

#### 3.1.1 Descriptif

Les dispositions du présent article 3.1 concernent les formations interentreprises, disponibles dans notre catalogue de formation et dispensées par Deloitte Conseil, dans ses locaux.

#### 3.1.2 Conditions financières

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de Deloitte Conseil selon les modalités précisées à l'article 4.4.2 des CGPS. Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de la TVA en vigueur.

Les repas sont compris dans le prix de la formation. Deloitte Conseil se réserve expressément le droit

de disposer librement des places retenues par le Client tant que les frais d'inscription n'auront pas été intégralement versés dans les conditions prévues ci-dessus.

#### 3.1.3 Remplacement d'un participant

Deloitte Conseil offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité au plus tard deux semaines avant la date prévue pour le commencement de la formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

#### 3.1.4 Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant (inférieur à 2) pour assurer le bon déroulement pédagogique de la session de formation ou en cas de force majeure tel que prévu à l'article 4.6 des CGPS, Deloitte Conseil se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard deux semaines avant la date prévue et ce, sans indemnités pour le Client.

### 3.2 Formations intra-entreprise

#### 3.2.1 Descriptif

Toutes les formations proposées dans notre catalogue de formation peuvent être délivrées en intra-entreprise, développées sur mesure par Deloitte Conseil dans la limite du respect des obligations légales et réglementaires qui incombent au commissaire aux comptes et aux membres de son réseau notamment en terme d'indépendance, lorsque le client est un client CAC de Deloitte France ou est une entité contrôlant ou une entité contrôlée par ce client CAC au sens des I et II de l'art.L.233-3 du code de Commerce français ou est une « affiliée » d'un client audit d'un membre du réseau Deloitte. Ces formations peuvent être exécutées dans les locaux de Deloitte Conseil, du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

#### 3.2.2 Conditions financières

Toute formation intra-entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par Deloitte Conseil. Sauf disposition contraire prévue dans la proposition commerciale, un acompte minimum de trente pour cent (30 %) du coût total de la formation sera versé par le Client à la signature de la proposition commerciale et financière selon les modalités précisées à l'article 4.4.2 des CGPS, le solde sera dû à réception de la facture.

Pour les formations organisées chez le Client, les frais de déplacement et d'hébergement du (ou des) formateurs sont facturés en sus.

### 3.2.3 Remplacement d'un participant

Deloitte Conseil offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité au plus tard dix (10) jours ouvrés avant la date prévue pour le commencement de la formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

### 3.2.4 Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant (inférieur à 2) pour assurer le bon déroulement pédagogique de la session de formation ou en cas de force majeure tel que prévu à l'article 4.6 des CGPS, Deloitte Conseil se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une (1) semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités pour le Client.

## 4. Dispositions applicables à l'offre de formation proposée par Deloitte Conseil

### 4.1 Documents contractuels

Pour chaque action de formation, une convention de formation établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux (2) exemplaires au Client. Un (1) exemplaire est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. A l'issue de chaque action de formation, une attestation de présence sera adressée au Client (ou à l'organisme payeur désigné par le client).

### 4.2 Règlement par un OPCA (organisme paritaire collecteur agréé par l'Etat)

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA et de s'assurer de la finalisation de cette demande.

L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à Deloitte Conseil.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par Deloitte Conseil au Client.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à Deloitte Conseil au premier jour de la formation, Deloitte Conseil facturera la totalité des frais de formation au Client.

En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

### 4.3 Annulation ou report des formations à l'initiative du Client

Les dates de formation sont fixées dans notre catalogue de formation (pour les formations inter-entreprises) et en accord avec le Client (pour les formations intra entreprise).

En cas de report ou d'annulation par le Client, hormis les cas de force majeure tel que prévu à l'article 4.6 des CGPS :

- En cas de report ou d'annulation communiqué par écrit au moins trente (30) jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation : le Client sera repositionné sur une prochaine session dont la date sera convenue d'un commun accord avec le Client, le règlement total ou partiel du Client sera porté à son crédit sous forme d'avoir imputable sur la prochaine session. Si le Client ne souhaite pas être repositionné, il pourra bénéficier d'un remboursement sans frais supplémentaires.
- En cas de report ou d'annulation communiqué par écrit moins de trente (30) jours et au moins quinze (15) jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation : cinquante et un pour cent (51 %) des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client pour la formation inter entreprise. Pour la formation intra-entreprise, l'acompte versé tel que défini à l'article 3.2.2 des présentes CGPS sera de plein droit acquis à Deloitte Conseil et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.
- En cas de report ou d'annulation communiqué moins de quinze (15) jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation : cent pour cent (100 %) des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client. Cette condition est également valable pour toute personne absente le jour de la formation et non remplacée.

Toute annulation ou report devra faire l'objet d'une communication écrite par e-mail à l'adresse suivante [frorganismeformation@deloitte.fr](mailto:frorganismeformation@deloitte.fr).

### 4.4 Facturation - Règlement

#### 4.4.1 Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les prix indiqués dans le catalogue de formation et sur le site de Deloitte Conseil sont fermes et non révisables. En revanche Deloitte Conseil, se réserve de modifier les prix pour toute commande future. Toute formation commencée est due en totalité.

#### 4.4.2 Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

#### **Paiement en ligne**

- Le paiement s'effectue immédiatement à la commande par carte bancaire. Le site est doté d'un système de sécurisation des paiements en ligne permettant au Client de crypter la transmission de ses données bancaires.

#### **Paiement par chèque bancaire ou par virement**

- Le paiement comptant doit être effectué par le Client à réception de la facture par chèque bancaire à l'ordre de Deloitte Conseil (joint au bulletin d'inscription), ou par virement bancaire ou postal.
- Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance.

En cas de retard de paiement, Deloitte Conseil pourra suspendre toutes les commandes en cours et sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de retard d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur (Com Article L441-6 al.3 du Code commerce). Deloitte Conseil aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Deloitte Conseil.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement conformément aux articles L.441-6 du Code de commerce et D. 441-5 du Code de commerce.

#### **4.5 Assurance**

Pendant toute la durée de la formation, le Client reste responsable vis-à-vis des tiers et de Deloitte Conseil dans le cadre des formations intra entreprises.

Le Client s'engage à souscrire une assurance auprès d'une compagnie notoirement solvable garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qui pourrait lui incomber en raison de dommages corporels, matériels et immatériels, quelle que soit leur origine, causés à Deloitte Conseil ainsi qu'à tout tiers, pendant la durée de la formation.

Le Client remettra une copie des attestations des garanties d'assurances qu'il aura souscrites à la première demande du Deloitte Conseil.

#### **4.6 Force majeure**

Deloitte Conseil ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure tel que défini par la loi et la jurisprudence. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la loi et jurisprudence et sans que cette liste soit limitative : la maladie ou l'accident d'un animateur de formation, les grèves ou

conflits sociaux, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance répondant au critère de la force majeure.

Dans de telles circonstances, le Client préviendra Deloitte Conseil par écrit, notamment par télécopie ou courrier électronique, dans les vingt-quatre (24) heures de la date de survenance des événements, le contrat liant Deloitte Conseil et le Client étant alors suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de trente (30) jours à compter de la date de survenance de celui-ci, les CGPS conclus par Deloitte Conseil et son Client pourront être résiliés par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant lesdites CGPS.

#### **4.7 Propriété intellectuelle**

Deloitte Conseil est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose dans le catalogue de formation.

À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par Deloitte Conseil pour assurer les formations demeurent la propriété exclusive de Deloitte Conseil. À ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, représentation, adaptation, traduction et plus généralement exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès et écrit du Président de Deloitte Conseil.

En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, adaptation, traduction, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, Deloitte Conseil demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations.

#### 4.8 Confidentialité

Chacune des parties s'engage à garder confidentiels toute information et tout document concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

#### 4.9 Protection des données à caractère personnel

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux Libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, il est rappelé que les données à caractère personnel qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande, à son exécution et à l'établissement des factures, notamment.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site de Deloitte Conseil fait l'objet d'une déclaration simplifiée auprès de la CNIL sous le N°1759735

Conformément aux dispositions de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiés par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, le Client peut exercer son droit d'accès de rectification et d'opposition. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à Deloitte Learning & Development.

Les données à caractère personnel communiquées par le client à Deloitte Conseil en application et dans l'exécution de la formation pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Deloitte Conseil pour les seuls besoins desdites formations.

#### 4.10 Droit applicable - Attribution de compétence

Les présentes conditions générales de prestations de services sont régies exclusivement par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et Deloitte Conseil à l'occasion de l'exécution de la formation, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut de solution amiable trouvée par les parties dans les quinze (15) jours de l'apparition d'un différend, le règlement sera du ressort exclusif du Tribunal de Commerce de Nanterre, nonobstant pluralité de défendeurs et/ou appels en garantie.

#### 4.11 Organisme de formation de Deloitte

Deloitte Conseil, organisme de formation, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11 92 16 244 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). S'agissant d'une offre générale de formation, elle peut nécessiter des aménagements en fonction des règles d'indépendance applicables dans l'hypothèse où une firme membre de Deloitte serait commissaire aux comptes ou auditeur de l'entité bénéficiaire de la prestation ou d'une entité liée. Le caractère approprié de ces aménagements, le cas échéant, fait l'objet d'une revue préalable systématiquement dans le cadre de notre procédure générale d'acceptation des missions. Dans certains cas, nous pourrions être amenés à décliner la formation si, compte tenu du statut du bénéficiaire, celle-ci est incompatible avec les règles d'indépendance applicables.

A compléter et à retourner à :

**Prescillia Bouillon**

**Organisme de Formation Deloitte Conseil**

6, place de la Pyramide, La Défense 9 - 92800 Puteaux/Paris La Défense

Tél. : 01 58 37 02 51 ou [frorganismeformation@deloitte.fr](mailto:frorganismeformation@deloitte.fr)

Site internet : [https://deloitte\\_learning-and-development.fr](https://deloitte_learning-and-development.fr)

**Titre de la formation :** .....

**Date :** .....

**Prix unitaire HT :** .....

## Participant(s)

Nom, prénom, fonction	Téléphone, courriel	Abonné Option Finance (oui/non)	Prix unitaire HT *

\* TVA en sus selon le taux en vigueur

**Total prix HT**

## Société d'appartenance du/des participants

Raison sociale : ..... N° de Siret : .....

Adresse : ..... Code postal : .....

Ville : ..... Téléphone : .....

## Facturation

Même adresse que la précédente **ou** Etablissement à facturer si différent

Raison sociale : ..... N° de Siret : .....

Adresse : ..... Code postal : .....

Ville : ..... Téléphone : .....

## Responsable du suivi de l'inscription

Nom : ..... Prénom : ..... Fonction : .....

Raison sociale : ..... Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Courriel : .....

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de prestations de services figurant sur les pages précédentes de ce bulletin

Fait à : ..... Le : .....

Règlement :

Chèque à l'ordre de Deloitte Conseil à joindre au bulletin d'inscription

Règlement pris en charge par un OPCA\*\*

Virement bancaire ou postal à réception de la facture

Signature et cachet de l'entreprise

\*\* Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA. Vous devez faire votre demande de prise en charge avant la formation et l'indiquer explicitement. Si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu à la date de la formation, vous serez facturé de l'intégralité de celle-ci.



# Contacts



## Véronique Staat

Associée Capital Humain  
Deloitte Learning & Development  
vstaat@deloitte.fr  
Tél. : + 33 1 55 61 66 65  
Mobile : + 33 6 80 59 70 17



## Eric Hardy

Directeur de la SAB  
Academy  
Directeur Conseil  
et relations clients

Retrouvez toutes nos informations sur  
[https://deloitte\\_learning-and-development.fr](https://deloitte_learning-and-development.fr)  
et/ou [www.sab2i.com](http://www.sab2i.com)



---

### Inscription

#### Prescillia Bouillon

Tél. : + 33 1 40 88 16 27  
pbouillon@deloitte.fr  
frorganismeformation@deloitte.fr

### Questions pédagogiques, développement de nouveaux programmes et autres services

#### Agnès Montenvert

Tél. : +33 1 40 88 71 26  
amontenvert@deloitte.fr ou  
frorganismeformation@deloitte.fr

#### Françoise Garcia

Tél. : +33 1 43 94 94 01  
francoise-garcia@sab2i.com

---

### Deloitte Learning & Development

Tour Majunga  
6, place de la Pyramide, La Défense 9 - 92800 Puteaux/Paris La Défense

---

Deloitte Learning & Development est référencé Data Dock  
[https://deloitte\\_learning-and-development.fr](https://deloitte_learning-and-development.fr)

---

# Deloitte.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL), société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. DTTL (ou « Deloitte Global ») ne fournit pas de services à des clients. Pour en savoir plus sur notre réseau global de firmes membres : [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about). En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte  
6, place de la Pyramide, La Défense 9 – 92800 Puteaux-Paris La Défense

© Février 2019 Deloitte SAS – Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Tous droits réservés – Studio Design France